

**Zeitschrift:** Bulletin de la Société romande d'apiculture  
**Herausgeber:** Société romande d'apiculture  
**Band:** 30 (1933)  
**Heft:** 9

**Heft**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 07.06.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

*Pour tout ce qui concerne le Journal, la Bibliothèque et la Caisse de la Société, s'adresser à F. SCHUMACHER à Daillens (Vaud)*

Compte de chèques et virements II. 1480.

Secrétariat :           Présidence :   Assurances :           Annonces :  
Dr ROTSCHY,       L. GAPANY, J. MAGNENAT,   Ch. THIÉBAUD.  
Cartigny (Genève).   Vuippens (Fr.).   Renens.           Corcelles (Neuch.).

Le *Bulletin* est mensuel ; l'abonnement se paie à l'avance et pour une année, par **Fr. 6.**—, à verser au compte de chèques II. 1480, pour les abonnés domiciliés en Suisse ; par **Fr. 6.50** pour les *Etrangers* (valeur suisse). Par l'intermédiaire des sections de la Société romande, on reçoit le *Bulletin* à prix réduit, avec, en plus, les avantages gratuits suivants : Assurances, Bibliothèque, Conférences, Renseignements, etc.

TRENTIÈME ANNÉE

N° 9

SEPTEMBRE 1933

SOMMAIRE : Avis divers. — Conseils aux débutants pour septembre, par *Schumacher*. — Maladies des abeilles : convocation pour la conférence à Orbe. — Communication du Liebefeld. — Maladies des abeilles en 1932 (suite et fin), par le *Dr O. Morgenthaler*. — Echos de partout, par *J. Magnenat*. — Propositions pour l'amélioration du traitement de Frow : I. Le traitement de Frow contre l'acariose, par *R.-W. Frow* ; II. Le traitement de Frow en Suisse, par le *Dr O. Morgenthaler*. — Notre Assemblée générale (suite et fin), par *Barbichon*. — Relevé de nos ruches sur balances en juillet 1933. — Pêle-mêle. — Hivernage (suite et fin), par *Aug. Lassueur*. — A propos de miellée de sapin, par *E. Farron*. — L'abeille ascensionniste, par *A. Anex*. — Plantes mellifères. — En prenez-vous beaucoup ?, par *Berger*. — Concours de ruchers de la Société romande d'apiculture en 1932 (suite). — Fédération vaudoise d'apiculture. — Nouvelles des sections.

**Attention aux communiqués des Sections à la fin du présent Numéro**

## Service des annonces du „ Bulletin ”

*La „Romande” admet deux sortes d'annonces :*

1. **Les petites annonces** : leur prix est de 10 cent. le mot qui doivent être payés d'avance, au compte de chèques postaux IV. 1370.

2. **Les annonces commerciales** qui coûtent : 1 page Fr. 50.—, 1/2 page Fr. 25.—, 1/4 page Fr. 12.50, 1/8 page Fr. 7.50, 1/16 page Fr. 4.—.

Bénéficient seules d'un 0/0, les annonces parues en vertu d'un contrat.

Les annonces arrivant à la gérance après le 16 et qu'il serait encore possible de faire passer à l'imprimerie, seront passibles d'une surtaxe de Fr. 0.50 pour les frais spéciaux occasionnés.

Pour les annonces s'adresser exclusivement à :

**Monsieur Charles THIÉBAUD, Corcelles (Neuchâtel). Téléph. 72.98**

## AVIS DIVERS

---

### *Bocaux à miel.*

Nous répétons ces prix ainsi que les conditions, ayant eu, malgré l'avis paru dans le *Bulletin*, à fournir un grand nombre de réponses à ce sujet.

Bocaux de 1 kg.: 45 centimes ; bocaux de  $\frac{1}{2}$  kg.: 40 ct. ; de  $\frac{1}{4}$  kg.: 30 ct. Quantité minimum : 100 pièces. On peut s'associer à plusieurs, prendre de chaque contenance la quantité désirée, mais arriver à une commande de 100 pièces au minimum.

La commande se fait par versement au compte de chèques II. 1480, en indiquant au dos du chèque les quantités désirées, l'adresse du destinataire et la gare desservante.

L'expédition se fait en port dû, les emballages doivent être renvoyés franco, en bon état, dans le plus court délai. A défaut, ils seront pris en remboursement.

Adresser toutes réclamations concernant la livraison aux Verreries de *St-Prex* directement.

### *Boîtes à miel.*

Les prix sont les suivants : 25 centimes la boîte de 1 kg. ; 15 ct. la boîte de  $\frac{1}{2}$  kg. Mêmes conditions que ci-dessus pour les commandes et les expéditions.

### *Bulletin.*

Le Comité central se voit forcé par la situation financière de ne faire qu'un numéro pour les mois d'octobre et de novembre, réunis. Prière d'en prendre note et de ne pas réclamer un numéro qui n'aura pas paru...

### *Bibliothèque.*

Pour cause de déménagement et de révision, la bibliothèque sera fermée pendant les mois de septembre et d'octobre.

Nous prions les lecteurs de prendre patience et ceux qui détiennent actuellement des volumes sont invités à les renvoyer les premiers jours de septembre.

Nous remercions ici M. Deluche, à Gingins, pour la somme de fr. 17.— à laquelle il avait droit comme indemnité de vol et qu'il a abandonnée en faveur de la bibliothèque.

### *Changements d'adresse.*

Nous recevons chaque semaine des demandes de changement d'adresse. Nous rappelons que toute demande doit être faite par ver-

sement au compte de chèques de la somme de 35 centimes, avec indication au dos du chèque de l'ancienne et de la nouvelle adresse. Il ne sera tenu aucun compte des demandes faites d'une autre façon (sauf pour des demandes faites par lettre et accompagnées de 30 ct. en timbres).

---

## CONSEILS AUX DÉBUTANTS POUR SEPTEMBRE

---

Pour ceux qui s'infligent le devoir de lire les conseils aux débutants, ce devoir sera bien facilité cette fois-ci. En effet, vu les belles séries de journées ensoleillées que fin juillet et août nous ont données, les colonies ont pu rester en activité ; il y a eu ainsi un certain stimulant et nos conseils se bornent à vous prier de relire ce que nous disions pour le mois d'août. Pour les régions à miellée de forêt, nous répétons aussi les mêmes indications, persuadés d'ailleurs que les apiculteurs de ces contrées ont plus d'expérience que nous qui ne voyons jamais ces abondantes bénédictions forestières.

Nous nous permettons toutefois d'insister sur les soins à donner pour la mise en hivernage, vous demandant de relire tout ce qui a été dit déjà et ce que M. Lassueur nous redit avec sa précieuse expérience, dans la suite de son article.

Donnez aussi vos soins au miel. Nous avons constaté une fois de plus qu'il y a facilement panique chez les apiculteurs, dès qu'il y a un peu de récolte. On a offert, à Lausanne, et surtout dans les contrées à miellée, du miel à fr. 2.50 et même « à tout prix », nous disait un négociant qui lui-même ne voyait pas avec plaisir cette dégringolade des prix. Le miel est une chose précieuse, qui se conserve plusieurs années, qui ne doit pas se donner à vil prix, surtout lorsqu'on songe au travail fantastique que doit fournir l'abeille pour l'apporter dans la ruche.

On s'est moqué en plein des « prix fixés par la Romande » alors qu'on demande à grands cris au Comité central de fixer ces prix. C'est déplorable comme effet, sur les commerçants acheteurs de miel et aussi sur les consommateurs qui sont pris de méfiance. Facilitons la consommation du miel, mais n'oublions pas son incomparable valeur. Ceux qui tiennent une comptabilité savent fort bien qu'il revient à un prix tel que celui de fr. 4.50 au détail n'avait rien d'exagéré. En pratiquant des prix de panique, on ne fait que le jeu des spéculateurs et le consommateur ne s'apercevra guère de la baisse que vous aurez provoquée vous-mêmes.

Nous vous prions de prendre note que la bibliothèque sera fermée pendant les mois d'août et de septembre, pour cause de déménagement et de révision. Il sera parfaitement inutile de demander des ouvrages pendant cette période.

En outre, pour cause d'économie forcée, le Comité central a décidé de ne faire qu'un numéro du *Bulletin* pour les mois d'octobre et de novembre. La « grande pénitence » sévit aussi dans le domaine de la caisse centrale. Chacun voudra bien le comprendre, même ceux, très nombreux, qui ne lisent jamais le *Bulletin* qu'ils reçoivent.

Daillens, 24 août 1933.

*Schumacher.*

---

## MALADIES DES ABEILLES

---

La conférence avec projections lumineuses que donnera M. le Dr Morgenthaler, comme annoncée dans le *Bulletin* d'août, aura lieu au collège d'Orbe, salle des conférences, le dimanche 3 septembre prochain, à 14 heures. Cette salle, spécialement aménagée pour ce genre de conférence, nous a été gracieusement offerte par la Municipalité d'Orbe. (Merci à M. A. Conod, président de la Section d'Orbe.)

Les maladies des abeilles, en particulier le « noséma », intéressent tous les apiculteurs sans exception et nous invitons, de façon pressante, tous les membres et amis des abeilles des sections de Cossonay, Orbe, Gros de Vaud, Menthue et Pied du Jura-Grandson, comme d'ailleurs de toute la Fédération, à profiter de l'occasion qui leur est offerte, pour assister nombreux à cette conférence, qui sera, en même temps, un petit cours, où M. le Dr Morgenthaler sait, avec compétence et de si gentille façon, vulgariser les belles et intéressantes connaissances qu'il a acquises au cours de patientes et longues recherches, sur la question des maladies des abeilles.

La Sarraz, le 13 août 1933.

Pour la Section de Cossonay : *Dormond.*

---

## COMMUNICATION DU LIEBEFELD

---

Afin de mieux connaître les types de miel de Suisse d'après leur contenu en pollen, la division de l'apiculture du Liebefeld prie les Comités de Sections et les apiculteurs de lui envoyer autant que possible d'échantillons dans les bocal de contrôle en indiquant le

lieu d'origine et la date de la récolte (récolte de printemps, d'été ou de toute l'année).

De plus on serait très reconnaissant, au Liebefeld, pour l'envoi de reines à ponte anormale (par exemple œufs borgnes) ou de reines qui, malgré la fécondation, ne pondent pas.

---

## MALADIES DES ABEILLES EN 1932

par le *Dr O. Morgenthaler*, Institut du Liebefeld  
(Directeur Prof. Dr R. Burri).

*(Suite et fin.)*

---

Le traitement de Frow a de nouveau complètement répondu à la confiance placée en lui ; son application judicieuse fait disparaître sans traces les acaras. Toutefois on n'a pas encore réussi à éliminer les dangers qu'il comporte. En 1932 nous avons de nouveau entendu des plaintes sur des colonies affaiblies ou détruites. Pourtant une colonie bien hivernée ne souffre pas, en temps ordinaire, du traitement s'il est appliqué dans les règles. N'oublions pas que nos inspecteurs sont appelés souvent à traiter des centaines de colonies et qu'il leur est impossible de les examiner auparavant toutes quant à une bonne mise en hivernage. Si quelque chose ne joue pas alors, les propriétaires en rendent responsable le traitement. Dans le Rheintal, en pleine période de traitement (début de novembre), une vague de fœhn souffla sur le pays, permettant aux abeilles de sortir ; il s'ensuivit une grande agitation, presque toutes les abeilles quittaient la ruche pour fuir les vapeurs du remède et ne rentraient qu'à contre-cœur vers le soir. Dans un rucher la grappe des abeilles rentrantes se forma aussi loin que possible du feutre imbibé du liquide très odorant, à mi-hauteur des rayons et périt de faim pendant l'hiver, logée qu'elle était au-dessus des provisions.

Il a été fait bien des propositions et bien des essais pour éliminer ces désavantages du traitement de Frow. Nous nous proposons d'écrire un article à ce sujet dans le courant de l'été, donc avant la prochaine période de traitement. Pour la saison actuelle il est plus intéressant de parler du traitement d'été. Nous continuons à préconiser dans ce but le salicylate de méthyle (essence de Wintergreen) employé par Rennie et Angelloz. Il a été employé en grand dans l'Oberland bernois (inspecteur J. Wäfler et président P. Marmet) et dans le canton de Bâle (inspecteur H. Frey). Où il fut

Nous vous prions de prendre note que la bibliothèque sera fermée pendant les mois d'août et de septembre, pour cause de déménagement et de révision. Il sera parfaitement inutile de demander des ouvrages pendant cette période.

En outre, pour cause d'économie forcée, le Comité central a décidé de ne faire qu'un numéro du *Bulletin* pour les mois d'octobre et de novembre. La « grande pénitence » sévit aussi dans le domaine de la caisse centrale. Chacun voudra bien le comprendre, même ceux, très nombreux, qui ne lisent jamais le *Bulletin* qu'ils reçoivent.

Daillens, 24 août 1933.

*Schumacher.*

---

## MALADIES DES ABEILLES

---

La conférence avec projections lumineuses que donnera M. le Dr Morgenthaler, comme annoncée dans le *Bulletin* d'août, aura lieu au collège d'Orbe, salle des conférences, le dimanche 3 septembre prochain, à 14 heures. Cette salle, spécialement aménagée pour ce genre de conférence, nous a été gracieusement offerte par la Municipalité d'Orbe. (Merci à M. A. Conod, président de la Section d'Orbe.)

Les maladies des abeilles, en particulier le « noséma », intéressent tous les apiculteurs sans exception et nous invitons, de façon pressante, tous les membres et amis des abeilles des sections de Cossonay, Orbe, Gros de Vaud, Menthue et Pied du Jura-Grandson, comme d'ailleurs de toute la Fédération, à profiter de l'occasion qui leur est offerte, pour assister nombreux à cette conférence, qui sera, en même temps, un petit cours, où M. le Dr Morgenthaler sait, avec compétence et de si gentille façon, vulgariser les belles et intéressantes connaissances qu'il a acquises au cours de patientes et longues recherches, sur la question des maladies des abeilles.

La Sarraz, le 13 août 1933.

Pour la Section de Cossonay : *Dormond.*

---

## COMMUNICATION DU LIEBEFELD

---

Afin de mieux connaître les types de miel de Suisse d'après leur contenu en pollen, la division de l'apiculture du Liebefeld prie les Comités de Sections et les apiculteurs de lui envoyer autant que possible d'échantillons dans les bocaux de contrôle en indiquant le

lieu d'origine et la date de la récolte (récolte de printemps, d'été ou de toute l'année).

De plus on serait très reconnaissant, au Liebefeld, pour l'envoi de reines à ponte anormale (par exemple œufs borgnes) ou de reines qui, malgré la fécondation, ne pondent pas.

---

## MALADIES DES ABEILLES EN 1932

par le *Dr O. Morgenthaler*, Institut du Liebefeld

(Directeur Prof. Dr R. Burri).

(*Suite et fin.*)

---

Le traitement de Frow a de nouveau complètement répondu à la confiance placée en lui ; son application judicieuse fait disparaître sans traces les acaras. Toutefois on n'a pas encore réussi à éliminer les dangers qu'il comporte. En 1932 nous avons de nouveau entendu des plaintes sur des colonies affaiblies ou détruites. Pourtant une colonie bien hivernée ne souffre pas, en temps ordinaire, du traitement s'il est appliqué dans les règles. N'oublions pas que nos inspecteurs sont appelés souvent à traiter des centaines de colonies et qu'il leur est impossible de les examiner auparavant toutes quant à une bonne mise en hivernage. Si quelque chose ne joue pas alors, les propriétaires en rendent responsable le traitement. Dans le Rheintal, en pleine période de traitement (début de novembre), une vague de foehn souffla sur le pays, permettant aux abeilles de sortir ; il s'ensuivit une grande agitation, presque toutes les abeilles quittaient la ruche pour fuir les vapeurs du remède et ne rentraient qu'à contre-cœur vers le soir. Dans un rucher la grappe des abeilles rentrantes se forma aussi loin que possible du feutre imbibé du liquide très odorant, à mi-hauteur des rayons et périt de faim pendant l'hiver, logée qu'elle était au-dessus des provisions.

Il a été fait bien des propositions et bien des essais pour éliminer ces désavantages du traitement de Frow. Nous nous proposons d'écrire un article à ce sujet dans le courant de l'été, donc avant la prochaine période de traitement. Pour la saison actuelle il est plus intéressant de parler du traitement d'été. Nous continuons à préconiser dans ce but le salicylate de méthyle (essence de Wintergreen) employé par Rennie et Angelloz. Il a été employé en grand dans l'Oberland bernois (inspecteur J. Wäfler et président P. Marmet) et dans le canton de Bâle (inspecteur H. Frey). Où il fut

En fait de conférences, de cours et d'inspections, l'année 1932 a été très chargée. Les cours de microscopie, qui sont toujours plus demandés, ont été établis d'après un programme qui exige une semaine. Le premier de ces cours a été donné en 1933 et fut suivi par 8 apiculteurs de la Suisse romande qui, semble-t-il, en ont été enchantés. A part cela et pour autant qu'il y a de place disponible, nos laboratoires sont toujours à disposition pour des séjours plus ou moins prolongés que désireraient y faire des apiculteurs s'intéressant à une question spéciale. En 1932 cette faculté a été largement mise à contribution ; de nombreux visiteurs suisses et étrangers ont également visité nos laboratoires. Il me fut possible de maintenir les relations avec les collègues de l'étranger en prenant part au Congrès international d'entomologie et d'apiculture à Paris et dans une réunion avec les directeurs apicoles du Vorarlberg dans le Rheintal. Des deux côtés du Rhin on travaille en commun à la lutte contre l'acariose.

Pour clore, je tiens à remercier vivement tous les inspecteurs, les comités et les apiculteurs qui, comme par le passé, nous ont aidés et facilité notre travail par leur activité et leur dévouement.

*Le traducteur : Dr E. R.*

---

## ECHOS DE PARTOUT

---

### *Rectification.*

Dans le *Bulletin* de mars dernier, résumant un article de M. Ferrara, publié par *L'Apicoltore moderno*, nous avons écrit qu'il existe en Italie trois *types* principaux d'abeilles : la Ligustique pure ou dorée, la Ligustique impure ou fauve et la Sicilienne ou noirâtre, etc.

Notre excellent confrère italien relève notre écho et précise qu'il n'existe dans son pays que deux *raças*. M. Ferrara avait écrit, en effet, à la fin de son article, que seules la Ligustique et la Sicilienne sont des races bien caractérisées, la Fauve n'étant qu'une variété. Nous avons été induit en erreur par la phrase suivante : « *Morphologicamente l'Italia non ha che tre tipi di ape* », etc. qui se lit au début de l'article de M. Ferrara.

*L'Apicoltore* nous prie de prendre note ; nous le faisons bien volontiers.

### *Encore les abeilles qui se trompent de ruche.*

La question des abeilles qui entrent dans une ruche autre que la leur a pour nous de l'importance, surtout parce que ce fait est un moyen de propagation des maladies, de l'acariose entre autres. Elle intéresse les sélectionneurs pour une autre raison encore. Si certaines ruches attirent les abeilles, leur population, artificiellement accrue,

donnera une récolte plus forte, et l'apiculteur, trompé par les apparences, attribuera à ces colonies des qualités qu'elles n'ont pas ; il choisira leur mère comme reine d'élevage. On comprend que ce problème intéresse les chercheurs et les savants. C'est ainsi que M. Corkins, entomologiste du Wyoming, a voulu contrôler les observations, plutôt pessimistes, de King, que nous avons rapportées en temps voulu.

Les expériences de Corkins ont été faites pendant l'été de 1932, dans trois ruchers placés dans des conditions entièrement différentes et comprenant chacun deux races d'abeilles faciles à distinguer l'une de l'autre, l'italienne et la caucasienne, placées dans des ruches alternées. Chaque semaine, 1500 abeilles furent prises au hasard dans les colonies et celles appartenant à une autre race furent comptées ; au total, 237,000 abeilles furent prises et contrôlées pendant la saison. Voici les conclusions résumées de l'observateur américain :

1. Le nombre des abeilles ayant changé de ruche pendant la durée des observations n'a pas dépassé 2,21 %.

2. La moyenne des changements, pour chaque colonie, a oscillé entre 0,06 et 1,77 % par semaine.

3. Il n'a été constaté aucune différence entre les deux races, si ce n'est une légère tendance des caucasiennes à se tromper plus que les italiennes.

4. Il n'a pas été constaté non plus que les colonies fortes aient attiré les abeilles des faibles.

5. Les erreurs des ouvrières ont été sensiblement les mêmes dans les trois ruchers d'expérimentation.

En résumé, les erreurs des abeilles qui entrent dans une ruche autre que la leur sont sans importance quant à l'effectif des colonies et on peut faire abstraction de ce facteur dans le choix des reines de reproduction.

#### *Comment n'y avons-nous pas pensé ?*

Nous lisons dans la *Seeländer Volkstimme* :

On a fait, dans un grand rucher des environs de Hambourg, des observations qui seront peut-être le point de départ d'une orientation nouvelle de l'apiculture. On a remarqué, sur certains pins et sapins, des excroissances dues à des pucerons et dans lesquelles se forme un suc qui n'est pas autre chose que de la miellée pure. Les abeilles profitent de l'aubaine et transportent avec empressement à leurs ruches le précieux liquide.

Et le correspondant, qui écrivait probablement pendant les grandes chaleurs, ajoute : « Il est théoriquement possible, par le transport systématique des pucerons sur les sapins, de provoquer l'apparition des excroissances mellifères et d'augmenter considérablement la récolte des abeilles. »

C'est simple comme l'œuf de Colomb ; comment se fait-il que nous n'y ayons pas pensé ? Et à quand l'élevage intensif des pucerons ?

*J. Magnenat.*

## PROPOSITIONS POUR L'AMÉLIORATION DU TRAITEMENT DE FROW

### I. Le traitement de Frow contre l'acariose

par R.-W. Frow, Wickenby, Lincoln, Angleterre

Le traitement que j'ai proposé contre l'acariose (2 parties de benzine, 2 de nitrobenzol et 1 de safrol) semble en général avoir donné de bons résultats. Toutefois on a cité de grandes pertes de colonies après son application, pertes qui peuvent bien avoir pour cause les quatre points suivants :

1. Emploi ou traitement dans des colonies par trop atteintes et ne possédant plus assez d'abeilles pour maintenir la vie normale de la colonie.
2. Mort par la faim, suite du pillage qui peut être la conséquence du traitement.
3. Ventilation défectueuse pendant et après le traitement.
4. Complication par la présence simultanée d'autres maladies, par exemple, le noséma.

Mais sans aucun doute il y a des pertes à la suite du traitement indépendamment de ces quatre causes et il est indiqué d'examiner à nouveau la question du mode d'emploi et du dosage du remède.

Des plaintes me sont parvenues sur de grandes pertes dans des ruchers traités tard en automne ou en hiver ; on en a cherché la raison dans une composition défectueuse du remède, mais l'analyse chimique n'indiqua aucune différence notable d'avec ces prescriptions. Selon moi il s'agissait dans ces cas d'un surdosage et la question se pose de ce qu'on peut appeler un surdosage. En saison active, lorsque les abeilles sont très occupées, l'effet du remède est jusqu'à un certain point affaibli et la colonie supporte en période active une dose plus forte qu'en période de repos. Il est donc admissible qu'une dose normale du remède tourne à un surdosage si les conditions externes viennent à changer. Les nouvelles expériences me confirment dans l'idée que j'ai déjà exprimée antérieurement quel dosage devrait concorder avec l'activité des abeilles, la grandeur de la ruche et la force de la colonie. La saison et les conditions climatiques jouent également un très grand rôle. Je suis persuadé qu'en tenant compte de toutes ces conditions de grandes pertes peuvent être évitées.

Je tiens pour dangereux d'employer une dose relativement grande dans l'intention de détruire toutes les acares en 10 jours et ensuite d'enlever le feutre encore imprégné du remède après ce laps de temps. Cette méthode ne peut réussir que s'il règne pendant tout le temps du traitement une température presque constante et pas trop élevée ; mais avec notre climat variable nous ne pouvons compter là-dessus. L'apiculteur qui a déjà employé le remède sait qu'après 10 jours le feutre en contient encore une assez forte proportion ; la quantité réellement évaporée dépend de facteurs que nous ne pouvons régulariser et cette quantité ne peut être dosée que par des analyses chimiques très délicates. Que la température s'élève et l'évaporation est augmentée dans des proportions qui exposent les abeilles à recevoir des vapeurs toxiques plus qu'il n'est bon et nécessaire. Sans aucun doute il se produit une évaporation à quelle température que ce soit qui entre en considération, mais cette évaporation sera naturellement plus considérable en temps chaud et même si la benzine augmente la volatilité des autres composants, elle se volatiliserait en premier en laissant une certaine partie des autres liquides. Le nitrobenzol sera probablement complètement volatilisé en une semaine alors que le safrol qui n'est que peu volatile pourra persister pendant des semaines. Le but à atteindre est de tuer tous les acares dans l'abeille et exige la présence d'une certaine concentration des vapeurs toxiques dans la ruche pendant un temps déterminé. Ce temps est dépendant de l'activité des abeilles et d'autres facteurs variables. Personnellement je préfère donner une dose qui puisse s'évaporer complètement à l'intérieur de la ruche et je crois que 1,2 centimètre cube représente la dose quotidienne maximale qu'on peut utiliser dans une ruche au repos de moyenne grandeur (British Standard-Mass). Selon mon expérience, 6 doses de 1,2 centimètre cube réparties sur 6 jours suffisent pour anéantir tous les acares dans une telle ruche, si pendant le traitement les abeilles sont tenues enfermées dans la ruche (le mieux par un temps froid ou pluvieux). Dans de faibles colonies ne couvrant que 5 cadres (mesure anglaise) de couvain j'ai pu détruire tous les acares avec 4 doses quotidiennes de 1,2 centimètre cube suivies d'une *unique* dose de 0,60 cm. cube. J'ai essayé d'appliquer ces doses tous les deux jours et ai obtenu le même résultat. Une exacte mesure des doses est naturellement de rigueur.

La question de savoir si le feutre doit être appliqué au-dessus ou au-dessous des cadres me semble d'importance capitale. Bien que les vapeurs soient plus lourdes que l'air, la ventilation des abeilles les répand partout dans la ruche, même si on traite par le bas.

Toutefois les vapeurs sont le plus concentrées dans le voisinage du feutre imprégné et si une hausse de la température survient brusquement, l'atmosphère dans le voisinage du trou de vol sera fortement chargée de vapeurs délétères et cela d'autant plus que le feutre aura été imprégné davantage. Si les abeilles veulent quitter la ruche elles auront à traverser cet air surchargé de vapeurs et pourront être facilement tuées. C'est pour cela que je conseille de ne pas employer des doses supérieures à celles indiquées plus haut.

Moi-même j'ai l'habitude d'employer le remède *au-dessus* des cadres, par l'orifice du nourrisseur, car j'estime qu'à cet endroit la chaleur et par conséquent l'évaporation sont plus constantes et que de cette manière l'imprégnation de la ruche se fait mieux. Si toutefois il m'arrivait de trouver des ruches dans lesquelles le traitement par le haut serait malaisé ou dérangerait trop les abeilles, je n'hésiterais pas à placer le feutre sous les cadres.

Bien que la plupart des apiculteurs recommandent le traitement tard en automne ou en hiver, comme étant le plus simple, on devrait rechercher une méthode applicable également dans les autres saisons. Si au printemps ou en été une colonie est fortement infectée on ne peut attendre jusqu'en automne pour la traiter, car on arriverait trop tard et il n'y aurait plus d'abeilles. Je considère le traitement hivernal comme faux et dans notre région les apiculteurs semblent considérer la fin novembre et le début de décembre comme la période la plus favorable pour le traitement. J'estime qu'il est indiqué de faire des essais pour un traitement printanier spécialement en avril.

En tout cas je suis persuadé qu'avec la prudence nécessaire le traitement peut être appliqué généralement en toute saison et qu'avec un dosage exact tous les acares peuvent être détruits sans que les abeilles ou le couvain aient à en souffrir. Même des colonies avec 75 % d'infection peuvent être guéries en automne et donner de réjouissants résultats l'année suivante.

Le traitement au printemps et en été doit être étudié encore davantage. La dose minimale à cette saison semble être d'environ 3,5 cm. cube et la quantité de ces doses varie de 2 à 6 selon la force de la colonie et le nombre de hausses.

En juillet 1931 j'ai soigné avec succès une colonie avec deux hausses et elle reçut en quatre jours 21 cm. cubes. Très peu de couvain fut détruit et de jeunes reines firent éclosion 10 jours après que la dernière dose fut employée. Une autre colonie fut traitée à peu près à la même époque avec 3 doses de 3,5 cm. cubes chaque, réparties sur 3 jours consécutifs. Cette colonie était plutôt faible

et n'avait pas de hausse ; passablement de couvain fut détruit et de plus la colonie était atteinte de noséma. Plus tard elle se développa admirablement et est encore actuellement libre de tout acare. En été il faut tenir le trou de vol grand ouvert.

Le plus grand inconvénient du traitement est le danger de pillage. Il existe lorsque les abeilles volent et qu'il *n'y a pas de récolte*. A cette époque les trous de vol devraient être protégés par un treillis qui ne doit être enlevé que pendant une heure environ avant le coucher du soleil. Deux semaines à peu près après la dernière dose les abeilles sont presque toujours en état de se défendre contre les pillardes.

Je conseille ici, en Angleterre, de ne traiter que les colonies qui ont été reconnues microscopiquement comme infectées par l'acariose. Il est donc indiqué de faire un large usage du microscope pour reconnaître la maladie au début, alors qu'aucun signe extérieur ne vient la déceler.

Je ne voudrais en aucune manière critiquer les méthodes employées par d'autres apiculteurs dans l'application de mon remède ; mon seul souhait est d'aider à éviter des pertes inutiles. Les apiculteurs doivent eux-mêmes essayer ma méthode pour chaque système de ruche, pour chaque race d'abeilles et pour chaque climat.

Le traducteur : *Dr E. R.*

---

## II. Le traitement de Frow en Suisse

par le Dr O. Morgenthaler, Liebefeld.

---

Le printemps dernier les apiculteurs, spécialement du Gros de Vaud et du Bas-Valais, furent assez inquiets au sujet de soi-disant dégâts auprès des colonies dus au traitement par le remède de Frow. En avril il me fut possible d'assister à une inspection des ruchers atteints en compagnie des inspecteurs respectifs, M. Magnenat à Renens et M. le Dr Leuzinger à Châteauneuf. Dans aucun cas il ne fut possible de rapporter la mort des colonies avec certitude à l'emploi du remède de Frow. Le manque de nourriture ou un hivernage défectueux furent presque partout reconnus comme cause de la mort. Le fait que de nombreux ruchers traités par ailleurs de la même façon ne présentaient ni mortalité ni dommages aux colonies prouve bien que le remède de Frow n'est pas dangereux par lui-même. A cette occasion nous rendons les apiculteurs attentifs à ce sujet que les colonies mortes et dont on désire connaître la cause du décès

ne doivent pas être jetées avant que les inspecteurs aient pu les examiner sur place.

Bien qu'il soit acquis qu'une colonie hivernée normalement supporte parfaitement le traitement usuel on n'en doit pas moins tendre à améliorer ce traitement. Une occasion favorable pour l'étude de cette question me fut fournie par l'invitation de M. *Frow* me priant de passer quelque temps à son rucher en Angleterre. Je remercie tout spécialement la direction du Liebfeld et de la division de l'agriculture du Département fédéral de l'Economie publique pour l'octroi de ce congé qui, à part l'étude approfondie de la méthode de Frow, me permettait encore de jeter plus d'un regard intéressant sur l'apiculture anglaise.

M. Frow fut assez aimable pour mettre à ma disposition l'article précédent, article traitant à fond certaines questions principales. La dose qu'il indique se rapporte à la ruche modèle anglaise dont les rayons de couvain mesurent 35,5 cm. de large et 21,5 cm. de haut.

La ruche contient 10 de ces rayons en bâtisse froide et le volume du nid à couvain est d'environ 30 litres alors qu'une colonie moyenne dans une ruche suisse contient à peu près 40 litres et dans la ruche Dadant 50 à 60 litres. (Les rayons à miel mesurent 35,5 cm. de large sur 14 cm. de haut.)

Il est spécialement à noter que même Frow n'indique aucune dose fixe pour ces ruchers mais qu'il gradue les doses d'après la force de la colonie, l'activité des abeilles, la saison et l'état atmosphérique. Le traitement doit donc être individualisé et Frow recommande à ses collègues anglais de ne traiter que les colonies qui ont été reconnues atteintes d'acariose au microscope. La question se présente ici autrement pour la Suisse. Sur la proposition des inspecteurs et des sociétés d'apiculture, l'Office vétérinaire fédéral a publié un nouveau décret qui exige le traitement de toutes les colonies situées à distance de vol d'un rucher contaminé. Cette mesure est urgente si on ne veut pas qu'une région reste mise à ban à perpétuité. Il y a là une grande responsabilité qui pèse sur nos inspecteurs lorsqu'ils doivent procéder au traitement de régions entières.

Au vu de toutes ces expériences je voudrais proposer aux inspecteurs les améliorations suivantes :

Comme *époque du traitement* on doit exclure les mois réels d'hiver, soit décembre à mars ; le temps le plus favorable pour nos conditions semble être, avant comme après, la fin d'octobre et le début de novembre. Pendant le repos hivernal proprement dit le traitement, comme d'ailleurs toute autre cause de dérangement, semble toujours être un tant soit peu dangereux.

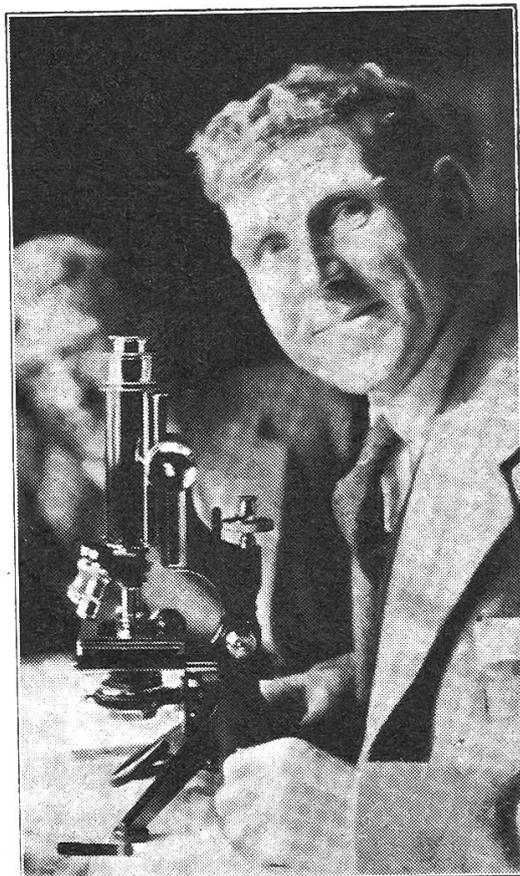
Nous avons eu à signaler récemment quelques récurrences de la maladie dans des colonies qui avaient été traitées il y a deux ans en janvier avec les précautions les plus absolues. J'attribue ces échecs à une trop faible évaporation pendant les grands froids. Le traitement d'été proposé par Frow devrait aussi être essayé à fond chez nous ; pendant mon séjour en Angleterre nous avons traité dans un rucher de 12 colonies une seule colonie et cela avec le plus grand succès. Grâce probablement à la riche miellée, il n'y eut aucune trace de pillage et le miel de la colonie traitée n'avait aucun goût ou odeur rappelant le remède.

Le *danger de pillage* selon la proposition de Frow devrait être combattu, si nécessaire, par la réclusion des colonies pendant le jour. Le traitement devrait, si possible, toujours se faire par le haut.

Une *septuple application* du remède par petites doses (1,8 cm. cube) est indiscutablement préférable à une application deux fois répétée de doses plus fortes. L'article de M. Frow en donne les raisons.

On ne saurait demander à nos inspecteurs de traiter des colonies sur l'état desquelles ils n'ont pu *s'assurer auparavant*. Donc on doit examiner auparavant toutes les colonies qui doivent être traitées. Si un tel examen n'est pas possible à un moment donné, fin octobre-début novembre, il faut y procéder un mois plus tôt.

Ces propositions représentent évidemment un surcroît de travail qui ne peut être obtenu que par une décentralisation de l'activité des inspecteurs, mais il ne semble pas impossible de trouver dans chaque localité une personne à qui l'on pourrait confier une bonne partie de ce travail. L'organisation et l'instruction de cette troupe auxiliaire est affaire des sociétés d'apiculture.



M. R. W. Frow, qui a découvert le remède contre l'acariose.

Frow lui-même est d'avis qu'on peut peut-être encore changer la composition de son remède pour l'améliorer et il travaille sans trêve à cette question. Sa manière de travailler et d'ailleurs toute l'histoire de la découverte de ce remède est un exemple de plus en apiculture qu'un praticien habile et un esprit lucide peut faire les découvertes les plus importantes sans de hautes études universitaires. Le décès prématuré de son père l'empêcha de se vouer à l'étude des sciences naturelles, ce qui était son souhait le plus ardent, et à 14 ans il dut se suffire à lui-même en entrant au service des chemins de fer. Actuellement il est chef de gare dans une ligne secondaire, où il dirige deux stations. Dans ses courts instants de loisir il soigne son rucher de 30 ruches. Lorsqu'il eut par deux fois perdu son rucher par l'acariose, il s'intéressa lui-même à la recherche d'un remède. Il commença par étudier à fond ce qui avait été publié sur la maladie ; il apprit la technique microscopique et trouva lui-même un joli procédé pour la dissection des trachées. Après plusieurs échecs il lui parut que le remède auquel il a donné son nom pouvait être appelé à avoir du succès. Il perfectionna alors son traitement avec une conscience et une autocritique qui feraient honneur à plus d'un savant coté. Le plus petit progrès fut contrôlé le plus minutieusement et sous tous les rapports et ensuite soumis au laboratoire apicole d'Aberdeen et à un chimiste à Lincoln pour y être soumis à un second contrôle. Actuellement le remède de Frow est reconnu partout comme méritant toute confiance. Si par la suite sa composition venait à être changée ou même si avec le temps le traitement par le salicylate de méthyle devait remplacer le traitement de Frow, il n'en reviendrait pas moins à ce dernier le grand mérite d'avoir été le premier à démontrer la possibilité du traitement de l'acariose par un remède.

Le traducteur : *Dr E. R.*

---

## NOTRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

*(Suite et fin)*

---

Puis, des groupes se forment, gagnant les différents hôtels où quelques-uns, pas tous, passeront la nuit ; un brin de toilette, pas trop, car les apiculteurs sont gens sensés pour lesquels l'habit ne fait pas le moine et ce sont les promenades aux alentours en attendant le clou de la fête, le banquet à l'Hôtel des Alpes. On va, on vient, là on entend parler de nucléi, de reines, ailleurs on montre l'horizon le doigt tendu : c'est le Grand Combin, c'est le Dolent, ce

sont les Arpettes, puis dans ce coin on discute placements, économie politique, d'autres admirent le val Ferret depuis la terrasse du signal. Bref, ce sont des moments inoubliables, vécus dans le calme d'une soirée sereine ; la grande nature opère son miracle d'apaisement et d'harmonie. Ah ! si pour un instant il était possible que tous les hommes fussent transportés là-haut, puissent avoir les mêmes sentiments ! Que la vie serait plus facile et plus belle ! Malheureusement c'est justement parce qu'on en est loin, qu'on les a fuis que la solitude exerce son charme. Ou bien le soleil en bouteilles, généreusement offert par la municipalité d'Orsières, est-il la cause de cette demi-béatitude ? C'est possible, en attendant, l'autre soleil, le vrai, s'est caché derrière la montagne, le Grand Combin a relui des derniers feux du jour et l'essaim romand se trouve de nouveau réuni pour un exercice moins philosophique ; la tâche de l'abeille c'est de butiner et si la récolte en plaine est nulle, là-bas à Champex, à l'Hôtel des Alpes, la miellée fut abondante et le nectar ! Qu'en dire ? les crus les plus authentiques du Valais firent leur apparition et encore résonnent à nos oreilles les paroles de M. le conseiller d'Etat Troillet : « Le conseiller d'Etat du Valais se fait un plaisir de vous offrir le vin d'honneur, usez-en largement ! » On en usa modérément, comme il se convient entre apiculteurs, gens pondérés qui savent que l'abus est répréhensible en toute chose. Même les discours furent modérés, ce qui est la meilleure preuve que l'usage de la Malvoisie et de la Dôle ne fut pas hors limite. Et si cela est bien ainsi, chacun regretta pourtant que le syndic d'Orsières, qui se targue de n'être pas apiculteur, ne doublât pas la longueur de son discours, tant il était humoristique, plein de bon sens et débité avec simplicité ; il vaudrait la peine de le voir imprimé dans le *Bulletin*, mais je suppose que M. le syndic s'y opposerait, d'autant plus qu'il ne l'a pas écrit.

Selon le protocole en usage, le Valais, par l'organe de M. le conseiller d'Etat Troillet, nous souhaita la bienvenue officielle, M. Lehmann nous apporta les salutations affectueuses de nos collègues de la Suisse alémanique et fit une digression au sujet de l'apiculture en montagne ; notre nouveau président, M. Gapany, sut faire bien augurer de l'avenir par ses paroles de cordialité et de simplicité ; M. Mayor, président d'honneur, rappela quelques souvenirs de sa présidence et quelques impressions de sa récente tournée dans le Valais au sujet du concours de ruchers.

Comme de juste, la série n'eût pas été complète si l'image de la Patrie n'avait pas été évoquée et selon l'adage latin *Bis repetita placent !* le toast à notre Suisse chérie fut porté en double édition,

couronné par « O monts indépendants », chanté debout par toute l'assemblée. Toujours à la peine le chœur de la Gruyère chanta le Chœur des Apiculteurs, les Bourdons mielleux et tant d'autres chants que l'on entend toujours avec plaisir parce que bien choisis, bien exécutés et faisant honneur à la bonne, la vraie, la saine musique populaire qui élève les sentiments. Une note en mineur se fit entendre pourtant et la cause en fut à l'absence du Dr Morgenthaler et du Dr Leuenberger, les deux empêchés d'assister à notre fête et bien que le Liebefeld eût envoyé deux de ses collaboratrices pour les remplacer, la présence de ces deux roses n'empêcha pas chacun de regretter ne pouvoir serrer la main des deux pionniers de l'apiculture suisse. Après quelques productions moins officielles, telles que duos, pastiche de l'apiculteur, récitation en patois vaudois, etc... on aurait pu croire que l'homme de table se serait décidé à brandir son sceptre, mais c'est mal connaître la nature humaine et à minuit retentit le cri : Vous croyez que la séance est finie ! mais non ! elle va commencer ! Mon ami, l'expérience de la vie est là et je crois que c'est le moment d'aller reposer ton antique ossature au No 43, malheureusement, de l'Hôtel des Alpes. Tout ce que le chroniqueur peut rapporter dès ce moment jusqu'à 3 heures du matin, c'est qu'un pianiste enragé, phénomène d'endurance, d'obstination et de persévérance, fit une navette continue entre la valse, pru ! ta ! ta, pru ! ta ! ta, et les gas de la marine, ce qui est certainement une aberration du sentiment national. Les échos du lendemain furent muets quant à cette personnalité si résistante à la fatigue et le chroniqueur n'eut d'autre alternative que de se demander lequel des deux, de l'ouragan musical ou du piano, était le plus à la hauteur. De vagues bruits coururent bien que ses genoux ankylosés avaient soudain recouvert leur souplesse de 20 ans, et que même une ancienne reine avait ébauché des entrechats ! Est-ce vrai, Mayor ? Mais tous ces souvenirs s'estompent dans la nuit et au lever du soleil un pinson perché sur un sapin salua d'une autre musique l'apparition de l'astre du jour.

Si plus haut il fut parlé du clou de la fête, de cette belle soirée à Champex, que dire du superclou de ce dimanche matin, de ce paysage alpin, de cet air vivifiant, de cette pénombre qui enveloppait encore les forêts, du calme miroir du lac, des cimes déjà éclairées et de l'élévation spirituelle qui présida à la messe matinale suivie du culte protestant ! Vraiment il faut avouer que cette heure consacrée à la méditation sérieuse, aux plus nobles aspirations du cœur humain, à l'élévation de la pensée, fut le vrai clou de toute la fête ; la nature avait prédisposé les cœurs et l'émotion fut grande en entendant chanter une messe par le chœur de la Gruyère et encore plus grande lorsque après le culte de M. le pasteur Schumacher toute

l'assemblée entonna le « Sur nos Monts quand le Soleil ». Ce moment-là est inoubliable et marqua l'apogée de l'assemblée de la Romande de 1933. Cela montre bien combien le cœur de l'homme a soif d'harmonie, de repos et de consolation au cours de la rude route qu'est la vie et combien le vrai Suisse aime son pays. Ce moment solennel passé devant la petite chapelle au bord du lac vaut tous les discours patriotiques.

Après avoir élevé les âmes il s'agissait d'élever les corps jusqu'à 2500 mètres et de gagner le Grand St-Bernard et cela sans autre fatigue que l'émotion bien légitime de voir ces monstres de cars virer dans les lacets de la route de Champex à Orsières ; du siège on plonge dans l'abîme, on l'aborde, on va s'y précipiter, on se serre instinctivement contre le bord... ouf, on a passé, un coup de volant et on va au-devant d'une nouvelle émotion. Allez voir admirer la flore si riche et la vue si belle quand vous vous dites que tous les deux cents mètres vous aurez les mêmes palpitations ! Aussi fut-ce avec soulagement que le Scribe vit pointer Orsières, car à la montée le sentiment de sécurité est en proportion directe du travail mécanique du car. Entre temps une partie des apiculteurs avaient poussé un crochet dans le Val Ferret jusqu'à La Fouly pour admirer le glacier de Saleinaz... anciens souvenirs des courses d'antan, des rudes montées, pesamment chargés, sous un soleil ardent... que tout cela est déjà éloigné ! De même que la fameuse course militaire où le gamin armé du fusil et chargé de cartouches croyait sauver la Suisse en allant d'une tirée de Martigny au Saint-Bernard pour arrêter l'armée italienne. On ne passe pas à Bourg-Saint-Pierre sans donner un coup d'œil au trône de Napoléon I<sup>er</sup> ; ce siège est remarquable par sa vitalité, il rajeunit chaque année et a vu passer des milliers de voyageurs et des générations de gerces ; malgré cela, il est intact, l'étoffe toujours propre et certes en meilleure condition que tous les fonds de culotte qui ont succédé à celui du « Petit Caporal ». Peut-être les 20 centimes payés pour examiner cette chambre historique et le bon marché des étoffes modernes donnent-ils la clef du rébus. Il y a là également la facture des frais occasionnés à la commune par le passage de l'armée française, mais elle n'est pas encore payée ; à cette altitude et avec six mois d'hiver, il est compréhensible qu'elle rentre dans la catégorie des crédits gelés ; le fauteuil a d'ailleurs depuis fort longtemps déjà égalisé la somme. Enfin vient le bout final, la cantine de Proz, la Combe des Morts, l'Hospital et, tout cela dominé par les cimes neigeuses ; la forêt a disparu, la région est cahotique, entre les derniers névés poussent les rhododendrons rabougris, moultes petites fleurs aux couleurs éclatantes se hâtent de profiter du soleil, car leur vie est courte, le

temps leur est mesuré. Hélas ! le temps de la Romande aussi est mesuré et il faudrait pouvoir rester des journées entières sur ces hauteurs, se retremper au contact de la grande nature alors qu'arrivés à midi à l'Hospice du Grand Saint-Bernard il faudra déjà le quitter à 2 heures  $\frac{1}{2}$ . Ce Saint Hospice ! ces braves pères ! il est douloureux de se remémorer sa fondation, son histoire toute de sacrifice et de dévouement et de voir maintenant un hôtel face au grand bâtiment ; la seule consolation est que l'hôtel est construit dans le même style « granitique » que l'Hospice ; à la vue cela ne choque pas et cela cadre avec le paysage bien plus que tous ces cars, ces autos et cette foule (nous étions tout près de 400 ou 500 voyageurs) qui se porte de la chapelle au musée qui renferme des souvenirs fort anciens, des médailles, des étains, des livres, des animaux empaillés ; les uns, mouchoir au nez, descendent au chenil des chiens, les autres regrettent que la morgue où sont conservés les cadavres des voyageurs morts en route, soit murée ; c'est si intéressant de voir ce que nous deviendrons tous au terme de notre course terrestre ! Bah ! retournons à la nature, le soleil dispensateur de vie brille, les champs de neige sont éclatants de blancheur, le lac encore à moitié gelé se ride sous une légère brise et chacun veut faire son petit tour d'Italie à 500 mètres de l'Hospice. L'espace étant restreint à l'Hôtel, la Romande dut de scinder en 5-6 groupes pour le banquet et ce fut une chance pour ceux qui pensent que l'heure du repas est faite pour manger et non pour babiller, aussi pas de discours, rien que des fusées de rire, des claquements de mâchoires, le tout en un temps accéléré. Ce fut court et bon ; certainement le souvenir de cette course restera vivace au cœur des apiculteurs et au nom de tous les participants le chroniqueur exprime ici la reconnaissance que méritent les Valaisans. Bien des noms seraient à citer en rapport avec les remerciements que chacun sentait au fond de son cœur au moment toujours mélancolique de la séparation. Amis du Valais, m'en voulez-vous si je cite MM. Lorétan, Hayraud, Michaud, Abbet et si j'en oublie tant d'autres ? Je vous donne une année pour oublier votre rancune jusqu'à la prochaine assemblée de la Romande.

Après ces deux splendides journées, redescendons dans la vallée où la chaleur est étouffante, emportons nos souvenirs qui à la ville, qui à la campagne en dédommagement d'une récolte déficitaire. Et vous, Monsieur Hayraud, au lieu de vous en vouloir, je vous remercie de la tâche que vous m'avez confiée de chroniquer l'assemblée de 1933, car en écrivant j'ai ravivé les souvenirs si récents accumulés dans votre beau Valais.

*Barbichon.*

### Relevé de nos ruches sur balances en juillet 1933

STATIONS	Altitudes mètres	Augmentation Grammes	Diminution Grammes	Augment. totale Grammes	Diminution totale Grammes	Date	Journée la plus forte Grammes	
Boncourt	373	4 700	3 600	1 100	—	27	1 —	
Choëx (Valais)	418	23 900	3 750	20 150	—	28	3 —	
Châtelaine (Genève)	430	2 500	2 700	—	200	21	500	
Neuchâtel	438	15 —	renseignements manquent				—	—
Monthey (Valais)	450	15 600	3 300	12 300	—	28	1 900	
Vendlincourt	450	24 —	2 400	21 600	—	7	3 300	
Vandœuvres (Genève)	466	8 100	2 400	5 700	—	4	1 100	
Autavaux	481	9 200	2 —	7 200	—	1	1 450	
Berlincourt A	499	35 200	2 400	32 800	—	7	3 500	
» B	499	43 600	2 600	41 —	—	—	—	
Montmagny	571	20 450	1 050	19 400	—	6	2 250	
Valangin	653	35 900	1 —	34 900	—	27	3 —	
Corcelles (Jura bern.)	656	40 150	3 150	37 —	—	7	5 900	
Dombresson	743	16 900	1 800	15 100	—	27	1 800	
Tavannes	757	43 100	1 800	41 300	—	26	3 800	
Villiers (Neuchâtel)	764	35 350	2 200	33 150	—	27	4 200	
Colfrane	805	72 800	5 300	67 500	—	27	6 700	
Cernier	825	34 450	— 900	33 550	—	7	3 700	
Le Locle	925	30 600	— 500	30 100	—	7	3 200	
La Valsainte (Frib.)	1017	28 600	1 700	26 100	—	6	4 200	
Chaumont I	1090	18 900	—	18 900	—	7	2 300	
» II	1090	47 200	—	47 200	—	6	4 —	

Il reste entendu que la ruche sur bascule d'un rucher ne donne pas une quantité de récolte qui, multipliée par le nombre de ruches que possède un apiculteur, donne sa récolte totale. La ruche sur bascule peut être la meilleure, c'est généralement le cas, les apiculteurs mettant un certain orgueil à annoncer leurs réjouissantes augmentations. Par contre, nous n'avons pu obtenir les pesées de mai et juin de quelques-uns de nos peseurs, parce qu'ils ne trouvaient pas intéressant de nous signaler les baisses continues. Les pesées permettent cependant de constater que la récolte est fort inégale et qu'à côté d'un certain nombre d'apiculteurs qui ont le sourire, il en est d'autres qui font la grimace. Ces derniers sont malheureusement les plus nombreux si nous croyons les renseignements qui nous parviennent. Seul le Jura, et encore à une certaine altitude et à condition que le rucher se trouve à proximité de forêts de sapins blancs, a donné une bonne et en certains endroits une très bonne récolte. Par ailleurs et dans toute la Suisse c'est la même chose, sauf quelques rares exceptions, la récolte est déficitaire. Dans ces conditions, l'Office du miel estime qu'il n'y a pas lieu de modifier le prix de vente qui reste fixé pour le détail à fr. 4.50. Les apiculteurs qui trouvent que la marge de fr. 0.90 à fr. 1.— laissée au revendeur entre le prix de gros et celui de détail n'est pas suffisante, peuvent baisser leurs prix s'ils le jugent utile ; le bénéficiaire, au lieu d'aller dans leur poche ira dans celle du négociant. C'est le moment de penser un peu à la solidarité, à ceux qui n'ont qu'une faible récolte après tant d'années déficitaires et de ne pas faire pression sur les prix parce que vous avez quelques kilos de miel à vendre. Tout s'écoulera et il en manquera pour rejoindre l'année prochaine qui, elle, ne sera peut-être pas abondante pour le Jura.

Corcelles (N.), août 1933.

*C. Thiébaud.*

---

## PÊLE-MÊLE

---

J'ai lu, il y a quelque temps, dans je ne sais plus quelle revue (ça doit venir de France) que « La Conduite du Rucher » de Bertrand devenait « vieillotte, démodée ». Cette critique m'a beaucoup peiné sans cependant trop me surprendre. Aussi, le but de ces lignes n'est pas d'y répondre, de la réfuter, mais plutôt de la préciser et de faire une distinction. A notre humble et modeste avis, c'est à tort que le livre tout entier ait été qualifié de tels épithètes. En effet, les idées et le texte, quelques bien rares phrases mises à part, et encore, sont aussi actuels, aussi clairs et précis, exempts de vain verbiage, plus simplifiés et plus compréhensibles que maints autres manuels, plus récents et soi-disant mieux à la page. Par contre, si l'on a voulu parler des illustrations, je suis cette fois-ci parfaitement d'accord, car quelques-unes ne conviennent plus à un manuel classique et je souhaite que pour une nouvelle édition, cette partie soit minutieusement étudiée et mise au point et que l'on tienne compte des dernières découvertes apicoles, soit des possibilités actuelles de la roto-

gravure, quitte, s'il le faut, à majorer le prix du volume. Si chacun ne comprend pas très bien un texte, chacun sait voir et comprendre une gravure ou une photographie.

La « Conduite du Rucher » a été mon premier livre, mon A B C apicole, j'aime encore à le relire et j'en garderai toujours un reconnaissant souvenir et profond respect.

\* \* \*

Dans un quotidien de ce soir (27 juillet), je viens de lire :

« On vient d'incarcérer dans les geôles de Porrentruy un breland de contrebandiers qui se livraient au trafic clandestin du miel de France en Suisse. Il s'agit d'un particulier, d'un douanier de Boncourt et d'un habitant de Chevenez. La direction générale des douanes à Berne a révoqué le douanier, qui est marié et père de quatre enfants. »

Voilà un petit trafic qui devait assurément rapporter gros pour y risquer sa place, son avenir, le bien-être de sa famille, mais « tant va la cruche à l'eau qu'à la fin elle se casse ».

Vu qu'en France le miel en gros se vend en moyenne 8 francs français, soit environ 1 fr. 60 suisse, vous pouvez juger dès lors quel était le bénéfice. L'apiculteur suisse ou français n'en fait pas autant.

\* \* \*

Chaque mois, nous attendons impatiemment notre cher *Bulletin d'apiculture*. Il porte toujours l'empreinte de la haute culture, de la profonde connaissance du monde des abeilles de son distingué rédacteur, M. F. Schumacher.

Cette revue apicole, avec ses nombreux articles scientifiques, presque toujours inédits, écrits par des collaborateurs de la plus haute compétence en matière apicole, mérite non seulement d'être lue, mais d'être conservée. Comment ? Un moyen tout simple serait de mettre de côté soigneusement chaque numéro et de les faire relier à la fin de l'année. Mais c'est assez cher et, si l'on est plusieurs à la lire, si on a des marmots amateurs de papier à déchirer, si peut-être l'ordre n'est pas notre qualité primordiale, il sera bien difficile sinon impossible de retrouver à la fin de l'année les douze numéros de l'année courante.

Comment y remédier ? Voici : je voudrais proposer à notre dévoué rédacteur et au Comité de la Romande s'il ne serait pas possible de faire confectionner un « Relieur » mobile, permettant aux abonnés de relier eux-mêmes leur *Bulletin* sans difficulté. Ce relieur permettrait de mettre, dès le début de l'année, chaque numéro en place

et de retirer à l'occasion n'importe quel numéro sans déranger les autres.

En vous soumettant cette idée, je crois être l'interprète de nombreux abonnés et tous nous serons infiniment reconnaissants si vous la jugez digne d'être prise en considération.

---

## HIVERNAGE

*(Suite et fin)*

---

A côté du froid, il est une chose toute aussi nuisible aux abeilles... c'est l'humidité. Il va sans dire que le chapiteau d'une ruche doit être absolument étanche. Il arrive cependant qu'au printemps on trouve de l'humidité sur le plateau et de la moisissure sur les rayons des extrémités, surtout dans les ruches à cadres hauts ; l'humidité est généralement due à une mauvaise mise en hivernage, cantonnement trop vaste, couverture insuffisante, mauvaise aération.

Après une longue réclusion sous la neige, il arrive fréquemment que les rayons sont moisis. J'ai fait cette constatation très souvent à Ste-Croix, alors qu'à la plaine, j'ai rarement des rayons moisis.

L'humidité constitue un foyer permanent et intense de refroidissement qui dure jusqu'au printemps. Cette froidure, constamment accentuée par la vaporisation, augmente les condensations, provoque les moisissures ainsi que la fermentation des provisions. Il est donc très important de donner tous les soins possibles à la fermeture et à l'aération du cantonnement.

L'hivernage comprend deux périodes : le repos complet ou sommeil hivernal et le réveil, avec élevage du couvain.

La durée de la première période est variable, elle est interrompue momentanément par un radoucissement ou un refroidissement intense de la température atmosphérique, elle prend fin au début de mars, mais très souvent, beaucoup plus tôt, fin janvier déjà et c'est alors que commence la deuxième période, qui est la plus critique pour la colonie, à cause du couvain qui demande beaucoup de chaleur et aussi à cause des refroidissements brusques de la température. Il est donc nécessaire de conserver la couverture des ruches jusqu'au moment où les colonies sont assez développées et la saison assez avancée, pour ne plus craindre les retours de froid. Il est aussi prudent de ne pas stimuler trop vite les colonies.

En cas de retour de froid prolongé, le groupe des abeilles se contracte et une partie du couvain peut être abandonné et périr, ce qui peut occasionner des maladies.

Pendant la période du sommeil hivernal, la vie des abeilles est presque suspendue, la circulation, la respiration sont beaucoup plus lentes et presque imperceptibles, en un mot, l'activité vitale est fortement réduite, de ce fait, la consommation presque nulle ; il y a donc un intérêt capital à ne pas déranger les ruches, à les mettre dans une situation de sécurité et de bien-être, qui leur permettent de prolonger cet état de sommeil et de repos régénérateur le plus longtemps possible.

L'aération de la ruche est aussi importante ; comme tous les êtres vivants, l'abeille a besoin d'air pour subsister et celui de la ruche doit pouvoir se renouveler et se purifier. Une grande ouverture est-elle nécessaire ? Je ne le crois pas. Une ouverture de 8 à 10 cm. de largeur me paraît suffisante, c'est ce que je laisse depuis bien des années et je n'ai pas eu à le regretter. Au surplus, les abeilles propolisent toutes les fentes de leur ruche, ce qui démontre qu'elles ne désirent ni ventilation naturelle, ni courants d'air dans leur demeure.

#### *Nourrissement... Nourrisseurs... Pillage.*

Le supplément de provisions est donné avec du sucre sous forme de sirop. Le miel de 1er choix serait certainement meilleur pour nos bestioles, mais comme je ne connais aucun apiculteur qui nourrisse ses colonies avec du miel, pas plus en automne qu'au printemps, nous laisserons de côté le miel pour ne nous occuper que du sirop.

Le sirop fait avec du sucre de cannes est certainement le meilleur, le plus profitable, le plus économique, cependant, tout sucre non bleuté peut s'employer. Le sirop fait dans les proportions de 5 kg. de sucre pour 3 litres d'eau, convient parfaitement pour l'hivernage, il ne granule pas et ne fatigue pas les abeilles à évaporer l'excès d'eau.

Le sirop stimulant du printemps peut être un peu plus clair, soit 1 kg. de sucre pour 1 litre d'eau. A ce moment, les abeilles ont besoin d'eau pour le couvain, on leur épargne ainsi bien des voyages.

Beaucoup d'apiculteurs font bouillir leur sirop, d'autres le font à froid. Depuis une vingtaine d'années, je fais mon sirop en utilisant l'eau chaude inutile à la cuisine... Eau tiède, eau chaude, eau bouillante, eau froide même, tout est du même tonneau ! Il faut brasser plus ou moins longtemps le mélange, suivant le degré de chaleur de l'eau employée, mais le résultat est le même. La qualité du sirop

ne dépend pas de la manière dont on le fait, mais bien de ce qu'on emploie pour le faire.

Quand le sirop est fait, il faut le donner aux abeilles. Les nourrisseurs sont aussi variés que possible. Ballons... assiettes... boîtes de tous genres... fonds de ruches... matelas nourrisseurs... nourrisseurs intérieurs... nourrisseurs extérieurs... chaque apiculteur a son système et il y tient !

En somme, tout nourrisseur qui ne refroidit pas la ruche, qui ne noie pas les abeilles, qui a un accès facile, aussi bien pour l'apiculteur que pour les abeilles, peut être taxé de bon nourrisseur.

Depuis bien des années, j'emploie le matelas nourrisseur, le sirop s'y tempère et les abeilles y viennent facilement. Pour le grand nourrissage d'automne, j'emploie le nourrisseur Saudier, qui permet de nourrir très rapidement, vu sa grande capacité et son accès facile. Ce nourrisseur ne convient pas pour le printemps, car les abeilles n'y viennent pas facilement.

Le complément de vivres doit être administré rapidement, car il produit toujours un peu d'excitation dans le rucher. Il provoque le pillage, sitôt qu'une petite occasion se présente.

On ne saurait prendre trop de précautions pendant ce travail. Il faut donner à toutes les colonies en même temps, éviter d'ouvrir les ruches inutilement, surtout le matin, ne laisser traîner ni miel, ni cire, ni sirop, ni rayons, donner le sirop le soir et surveiller ruches ou ruchettes orphelines, s'il y en a, tenir les trous de vol un peu restreints.

Les ruchettes sont très facilement pillées, aussi faut-il encore davantage de précautions avec ces petites colonies. Avec les grandes ruches, il suffit généralement de resserrer assez l'entrée pour arrêter ce fléau, surtout si l'on s'y prend tout au début.

En règle générale, lorsqu'il y a du pillage dans un rucher, il y a de la faute de l'apiculteur, imprudence, oubli ou négligence. C'est toujours ce qui a été le cas pour moi.

#### *Entretien et matériel.*

Dès que les ruches sont en ordre pour l'hiver, le moment est venu de faire la revue du matériel. Les cadres nettoyés seront mis à l'abri des insectes, spécialement de la fausse teigne, qui peut faire des ravages considérables dans une réserve de cadres. Il faut souffrir quelques fois ; le soufre fait rouiller les fils de fer et les clos des cadres ; on peut le remplacer par le sulfure de carbone, mais ce dernier, très inflammable, doit être manipulé avec beaucoup de précautions.

Cadres de hausse, cadres de ruche sont précieux dans un rucher ;

il faut donc, au moment où on les retire des ruches, les soigner tout particulièrement, afin de les retrouver en parfait état au printemps.

L'ouvrage devenant presque insignifiant au rucher, c'est le moment de revoir tout le matériel, ruches ou ruchettes, nettoyages, réparations, vernissages, fonte des vieux rayons et préparation du matériel pour l'année suivante.

#### *Précautions pendant l'hiver.*

Dans le courant d'octobre, il est bon de s'assurer que le rucher est bien en ordre ; c'est le moment de surélever l'arrière des ruches pour que l'eau de condensation puisse bien s'écouler, de déplacer les ruches qui doivent être changées de place. Les trous de vol sont à revoir, ni trop grands, ni trop petits, surtout pas plus hauts que 5-6 mm., afin que les souris ne puissent pas s'introduire dans les ruches.

Dès ce moment, le seul travail au rucher est de s'assurer, de temps en temps, que rien ne dérange le sommeil des colonies et empêcher les animaux domestiques de venir déranger les ruches.

En cas de neige, mettre une tuile ou une planchette devant le trou de vol, afin d'empêcher la neige de pénétrer à l'intérieur. De temps à autre, sans bruit, avec un fil de fer recourbé, enlever les cadavres qui pourraient obstruer l'entrée.

#### *Notes et comptabilité.*

Après tous ces travaux, il reste à l'apiculteur le devoir de faire un retour sur l'année écoulée, consulter ses notes, faire le rendement du rucher pendant l'année écoulée, rechercher les causes de non-réussite ou voir celles de succès, classer et mettre en ordre toutes ces annotations afin de les retrouver et d'en tirer profit l'année suivante.

Suivre, en un mot, tous les bons conseils que notre cher rédacteur donne dans le *Bulletin* aux débutants, mais qui s'appliquent tout aussi bien aux vieux apiculteurs, qui trop souvent oublient les leçons du passé et recommencent des expériences pleines de déceptions.

La lecture de quelques bons livres apicoles redonne du courage et de l'espérance, ainsi que davantage de confiance en soi-même, pour continuer, l'année suivante, le cycle des opérations apicoles, pleines d'espérance au printemps et souvent mélancoliques en automne.

Malgré tout, celui qui aime ses abeilles trouve toujours un plaisir nouveau, lorsqu'au réveil du printemps, il entend au rucher le grand

concert d'une première sortie, aussi, lorsque toutes les précautions ont été prises pour faciliter le dur passage de la saison d'hiver, l'apiculteur, avec confiance, peut faire comme ses abeilles... attendre une saison nouvelle ou... le Grand et Eternel Sommeil.

Onnens, le 20 juin 1933.

*Aug. Lassueur.*

## A PROPOS DE MIELLÉE DE SAPIN

Cette capricieuse miellée de sapin nous est enfin revenue, et cela juste au moment où nos ruchées risquaient de périr de faim. Oh ! ce n'est pas la folle miellée de 1918, dont le flot coulait au bruit des dernières canonnades de la guerre ; mais c'est tout de même un vrai bienfait, ces apports journaliers qui vous obligent à avancer chaque soir d'un cran ou deux le curseur de votre bascule.

Et voilà que la question se pose à nouveau : Qu'est-ce que le miel de sapin ? Devrais-je dire miellat ? Ce nom à la laide désinence de crachat m'horripile. Appelons miellat, tant qu'on voudra, la gluante saleté que les pucerons déposent sur les feuilles de tilleul, par exemple, et dont les abeilles ne veulent pas. Quant au miel de sapin, cette manne bénie, tâchons une fois pour toutes de savoir ce que c'est.

Je viens de faire pour cela mon possible. Aujourd'hui, 26 juillet, vers 8 heures du matin, les abeilles se montrant bien actives, je me suis dirigé vers la forêt. Par acquit de conscience, j'ai voulu voir d'abord les épicéas. bercés par la brise matinale, ils faisaient entendre ce doux murmure où l'on croit percevoir, par une si belle journée, la joie de vivre. Quelques moucherons prennent par là leurs ébats et l'expriment à leur manière ; mais, d'abeilles, point. Je m'y attendais. Allons aux sapins.

Eux aussi chantent aux caresses de la brise. Mais il y a autre chose : un bourdonnement plus grave m'avertit que les butineuses sont au travail. On les voit, en effet, voler sans hâte d'un rameau à l'autre, s'insinuer entre les aiguilles, repartir après un court arrêt, chercher de-ci, de-là, prenant chaque fois une petite lampée. C'est plus laborieux que je n'aurais cru. Oui, même dans les sapins, si prodigues pourtant, nos abeilles gagnent, si j'ose dire, leur pain à la sueur de leur visage.

Voyons maintenant ce qu'elles y recueillent. Sous les arbres, des taches brillantes apparaissent sur les feuilles de noisetiers, de chèvrefeuilles, viornes, aubépines, épervières, etc., mais sous les

sapins blancs seulement. Ces gouttelettes, déjà desséchées, révèlent en effet la miellée de sapin. Il n'en tombe pas pour le moment ; peut-être n'est-ce que le soir, ou la nuit.

Dans la ramure, on perçoit ici et là de ces gouttelettes. Les unes ne forment déjà plus qu'un léger vernis transparent ; d'autres sont encore assez fluides pour être pompées par la langue des butineuses. Mais que c'est peu de chose, une de ces gouttelettes ! Et dire que c'est de cela que nous pourrions remplir nos bidons. Braves petites abeilles, va !

Toutes ces petites gouttes se trouvent à la face supérieure des aiguilles, sur les aiguilles anciennes, d'un vert foncé, plus encore que sur les jeunes, délicates et d'un vert tendre, qui garnissent l'extrémité des rameaux. Quant aux bourgeons, aux minuscules bourgeons terminaux, rien n'y apparaît. Ce n'est pas là, certes, que suinte le nectar.

Le problème n'est pourtant pas résolu. Quel est l'agent de cette exsudation sucrée ? On revient toujours nous parler des pucerons ; cherchons-les donc, ces pucerons ! Je les cherche, avec l'ardent espoir de ne les point trouver. Me voilà donc scrutant, écartant les aiguilles, regardant dessus, dessous, partout ; mais de pucerons, point. Ils se tiennent peut-être tout en haut, et les gouttes sucrées tombent de là. Je n'y puis croire pourtant : les rameaux extérieurs, en bas, seraient indemnes, et ils ne le sont pas. Le plus sûr, quand même, est d'aller voir.

Avisant un jeune sapin vigoureux et élancé, où je vois les abeilles affairées à leur bienfaisante besogne, je me mets à grimper, non sans peine, à cause du fouillis des branches. Ça va pourtant. J'arrive ; oh ! pas à une hauteur vertigineuse ; mais une mince cime flexible seule me dépasse, et, bien que je ne pèse que 65 kg., je craindrais, pour la sécurité de mon ossature, d'aller plus haut. Ohé ! les pucerons ; montrez-vous donc ! Mais je n'en puis voir aucun, et on sait pourtant qu'où il y en a, verts ou noirs, ils sont un peu là. Qu'est-ce pourtant que cette infime bestiole suspecte, là, au point d'insertion d'une aiguille ? Serait-elle de la bande ? Non, elle n'est pas de la bande : ce n'est qu'une minuscule araignée, qui s'est recroquevillée là pour mourir. Et, pour la première fois de ma vie, après Mahomet, à qui l'une d'elles avait sauvé la vie, après Pellisson, dont une autre avait adouci la captivité, après Fabre, à qui elles ont révélé leurs merveilleux secrets, j'ai béni une araignée, une araignée morte. Des pucerons, il n'y en a point ; il n'y en a pas plus que sur la page du *Bulletin* où sont imprimées ces lignes.

Deux gosses qui ramassaient du bois et qui avaient dû être bien intrigués de me voir examiner si longuement de simples rameaux de sapin et le feuillage qui s'étale au pied des arbres, mais à qui pourtant je n'avais pas offert le spectacle de mon escalade, purent alors voir repartir pour le village un vieil apiculteur content de sa matinée.

Content et pourtant indigné. Excréments de pucerons ! maugréait-il en s'en allant. Les ont-ils vus ? Sans doute, pour celui qui est pur, tout est pur. L'Écriture le dit, mais devrions-nous vraiment nous délecter d'ordures que de dégoûtantes bestioles rejettent par où vous savez. Il y va de notre dignité.

Mais le problème continue à se poser, plus pressant que jamais : Pourquoi ce suintement sucré, caprice étrange du sapin blanc, qui nous vaut les hausses pleines, alors que les fleurs ne donnent rien ? Rien, j'exagère : j'ai vu dans une promenade de nombreuses abeilles butiner sur la grande héraclée, mais aucune sur les innombrables fleurs du trèfle blanc.

Cette question, j'ai essayé de la résoudre. Muni de la loupe, j'ai examiné, rentré chez moi, de nombreuses aiguilles de sapin où perlaient des gouttelettes de nectar, et n'ai pu y apercevoir aucun parasite. Partout, je trouve une feuille propre, une petite goutte limpide, et c'est tout. Armons-nous du microscope et appliquons un grossissement linéaire de 100. Le spectacle change : je vois les aiguilles parsemées de petits points bruns, mais si petits ! beaucoup n'ont pas comme diamètre la moitié de celui d'un cheveu. C'est arrondi, vaguement granuleux ; mais j'y cherche en vain des pattes ; en vain aussi je cherche à voir bouger quelqu'un ou quelque chose. Pour produire une goutte de miellat, il faudrait des centaines de ces misères, et encore ! Beaucoup, d'ailleurs, sont au sec ; d'autres, c'est certain, sont noyés dans la mélasse. La produisent-ils, la sucent-ils ? ils ne me l'ont pas dit ; mais je leur soupçonne un rôle dans l'affaire. Une chose me rassure : ils sont vraiment trop petits pour être sales, et ils laissent la feuille aussi nette et aussi saine que s'ils n'étaient pas là.

J'ai peine à croire donc que le miellat soit sécrété par ces infimes. N'ont-ils pas plutôt une action sur la sève qu'ils font sourdre de la feuille et qui, mystère avec tant d'autres de la chimie organique, se transforme en un délicieux nectar ?

Je m'arrête, craignant de dire des bêtises, mais j'aimerais voir ce problème abordé par un homme plus compétent que moi et plus habile au maniement du microscope. Je prévois des révélations fort intéressantes.

Ces lignes étaient écrites quand, par un étrange hasard, mes yeux sont tombés sur un article de la Revue internationale de septembre 1893, traitant ce sujet, alors que j'y cherchais tout autre chose. L'article, reproduit de *Alberti's Zeitschrift für Bienenzucht*, conclut ainsi :

« Les insectes qui attaquent les feuilles coopèrent-ils indirectement à l'exsudation du miellat ? C'est une question encore ouverte, mais l'auteur a d'amples preuves *ad oculos* que le véritable miellat est sécrété par les plantes et non par les pucerons. Il fait observer du reste que celui-ci peut être facilement distingué sous le microscope des sécrétions des pucerons, qui recouvrent la surface supérieure des feuilles, et que les abeilles délaissent. Le miellat proprement dit semble se produire par une atmosphère très sèche, quand des nuits froides succèdent à des journées très chaudes, et surtout quand l'atmosphère se refroidit subitement sans qu'il pleuve. Alors la sève sucrée ne se transformant plus en amidon et autres substances cellulaires exsude une rosée de miel. »

C'est une opinion, et j'aimerais n'avoir à y faire aucune objection. Malheureusement, c'est bien sur la surface supérieure des feuilles, et rien que là, que j'ai vu perler le miel, et les conditions atmosphériques spécifiées ci-dessus ne me paraissent pas avoir l'importance qui leur est attribuée. J'ai eu aussi, comme l'auteur de l'article cité, l'idée — aurais-je du génie ? — de laver une branche de sapin, de l'essuyer et, me berçant de l'espoir d'y retrouver des gouttelettes sucrées, d'attendre le matin. Je fus déçu ; lui pas, nous dit-il.

Qu'en faut-il conclure ? Rien, pour le moment. Mais à celui qui resterait perplexe et dégoûté, je dirais : « Venez dans la forêt. Voyez ces branches propres et saines, d'un beau vert foncé, symboles de pureté et de vigueur ; voyez ces perles limpides où nos abeilles puisent leur nectar. Si cela vous dégoûte, courez acheter de la mielline, ce produit d'une cuisine infernale, et laissez-nous tranquilles. »

*E. Farron.*

## L'ABEILLE ASCENSIONNISTE

Le 9 août dernier, me trouvant avec une caravane au sommet des Diablerets (3222 m.), j'ai été très surpris en voyant une abeille venir se poser à côté de moi.

Comme elle paraissait un peu exténuée (peut-être moins que mes clients), je consentis de suite à la joindre à ma cordée et, de ce fait, elle fit la traversée jusqu'à la cabane de la Reille (2487 m.)

dans une boîte d'allumettes. Arrivé là, l'ayant délivrée, elle prit son vol aussitôt, oubliant de signer mon livret !

Quelqu'un aurait-il remarqué fait semblable ?

A. *Anex*, guide, Huémoz.

---

## PLANTES MELLIFÈRES

---

Parmi les plantes que visitent avec avidité les abeilles, il y en a deux qui leur fournissent un abondant nectar. Ce sont l'*hysope* et la *lavande*.

L'*hysope* est une plante connue et estimée depuis la plus lointaine antiquité. Il en est fait mention à plusieurs reprises dans l'Ancien Testament, car elle était utilisée dans les cérémonies religieuses comme purificatrice. Elle croît dans le Midi, mais on en trouve ailleurs et en particulier dans le Valais. Elle se cultive avec succès. Outre ses qualités mellifères de premier ordre, elle possède des vertus thérapeutiques reconnues. Lorsque sa floraison est terminée on fait sécher fleurs et feuilles que l'on utilise en tisane contre la toux et les maux d'estomac.

La *lavande*, qui se trouve dans les montagnes du Midi de la France, est également cultivée dans la plaine ; c'est une plante robuste et s'accommodant des sols les plus ingrats. Sa culture dans notre pays réussit très bien et donne des fleurs qui ont un parfum plus fin que celui des plantes des pays chauds. La lavande attire vivement les abeilles qui butinent avec entrain à la recherche du précieux nectar que leur offrent en abondance les fleurs épanouies.

On peut, comme c'est le cas pour l'*hysope*, utiliser la lavande après que les abeilles ont profité de la floraison ; en effet, les fleurs séchées et mondées servent à parfumer le linge et éloignent les mites et autres insectes.

---

## EN PRENEZ-VOUS BEAUCOUP ?

---

Avec ma manie de vouloir vérifier, compléter, quoi, mettre les choses au clair, il m'en est arrivé d'une jolie.

Le lotier, plante mellifère, semons du lotier, il n'y en a point comme lui, patati, patata, alors quoi, tout en cherchant des champignons, je me suis arrêté au milieu d'un pré couvert de ces corolles jaunes et là, à quatre, mon panier près de moi, j'observais les allées et venues des abeilles.

Un gosse surgit. Naturellement, pour lui, ce gaillard courbé à côté de son attirail, c'est l'homme payé par la commune pour prendre les derbons. De là cette question lancée dans la belle nature. Je me retourne furieux.

— Rosse de gamin, file, me prendre pour un taupier ! Il ne manquait plus que celle-là. Que de misères il m'arrive sur mes vieux jours !

En attendant, je constate que le lotier ne vaut pas le diable comme fleur mellifère ; ce n'est pas de ce côté qu'il faut orienter nos agriculteurs pour la cause de nos intérêts.

*Berger.*

(*Réd.*) A la Côte, c'est peut-être vrai, encore qu'il ne suffise pas d'une observation, d'un jour, pour en tirer des conclusions définitives. Il nous a été donné de voir des champs de lotier activement butinés par les abeilles.

---

**CONCOURS DE RUCHERS**  
**DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE EN 1932**  
**RAPPORT DU JURY**  
(*Suite*)

---

*Rucher de M. BUTTET André, à Villeneuve.*

Cet apiculteur s'occupe des abeilles depuis 1925 ; il possède actuellement 12 colonies dont 6 essaims artificiels formés en 1931, sur lesquels les explications données sont peu claires, le carnet de notes restant dans la poche au lieu d'être consulté avec profit.

L'apier, situé dans un site merveilleux, comprend des habitations de modèles différents qui auraient besoin de quelques réparations. Un toit pourri mériterait d'être remplacé, et des planchettes, une toile ou un matelas remplacerait avantageusement le nourrisseur qui sert de couverture. Le travail serait plus facile si les planches de partition étaient de mesure exacte et si les cadres étaient raclés quand ils en ont besoin.

Les populations et les reines sont magnifiques, mais quelques bâtisses mériteraient d'être remplacées. Il n'est pas à conseiller de se servir de ces vieux cadres pour en faire des cadres de hausses.

Pas d'élevage de reines proprement dit. Cet apiculteur aime beaucoup ses abeilles et a l'étoffe pour devenir habile à conduire un rucher. Pour parfaire ses connaissances pratiques, il aurait tout à

gagner à fréquenter les assemblées de sa section, à voir pratiquer ses collègues plus expérimentés et à profiter de leurs conseils.

Points obtenus: 5, 4, 4, 10, 5, 8, 9, 4, 7, 4, 3, 3, 7, 2. Total : 76 points.  
Diplôme de II<sup>me</sup> catégorie. Médaille de bronze et fr. 10.—.

### Troisième catégorie

#### *Rucher de M. l'Abbé TERRAPON Joseph, à Sorens.*

Apiculteur depuis 1927, il possède actuellement 5 ruches Dadant Blatt. Au bord de la route ces abeilles seraient dangereuses si le joli jardin où elles sont logées n'était très surélevé. Très prudent, M. l'Abbé travaille avec gants et voile et prend la précaution très



Rucher de M. l'Abbé TERRAPON, Sorens.

louable de recouvrir sa ruche au fur et à mesure de la visite par un châssis-toile spécial. Les populations et le couvain se ressentent un peu de la petite attaque de noséma de l'hiver et du printemps. Quelques cadres trop larges empêchent la construction régulière des cires gaufrées mises à bâtir à côté et mériteraient d'être tranchés à leur largeur normale.

Quelques cadres troués par la prise d'alvéoles royaux seront à éliminer.

Annotations et comptabilité correctement tenues. Ruchettes d'élevage pour les besoins du rucher et reines marquées.

A l'encontre de la réputation d'agressivité qu'on a bien voulu leur

faire, les abeilles de M. l'Abbé ont été très douces et des plus convenables durant la visite du Jury.

Il est décerné les points suivants: 5, 6, 5, 9, 4, 8, 9, 4, 9, 4, 5, 7, 9. 4.  
Total : 88 points.

Diplôme de III<sup>me</sup> catégorie. Médaille d'argent et fr. 10.—.

(A suivre.)

## FÉDÉRATION VAUDOISE D'APICULTURE

### *Recensement statistique et Livre d'Or du Rucher vaudois.*

On avait fixé ce recensement en septembre, sitôt après la mise en hivernage. Une visite sommaire et rapide de tous les ruchers devait s'assurer que les colonies étaient en bonnes conditions, déceler les faibles minées par des germes morbides, signaler les malades. Par la même occasion, on remplissait la fiche individuelle.

Eh bien ! septembre est venu maintenant. *Il faut* que tout cela se fasse, que ces mots se transforment en actions, et en actions accomplies avec conscience, que ce projet *soit* réalisé. Les *photos* que nous avons par deux fois sollicitées, à prendre au temps des fleurs, si nous ne les avons pas reçues encore, *doivent* être faites. Elles montreront : les ruchers d'abord, pavillons anciens ou modernes, laboratoires, ateliers, expositions, étalages, marchés, transports, concours, installations de montagne, moteurs, appareils spéciaux, etc., etc. L'apiculteur figurera sans faute sur une des vues au moins. Remettre deux vues de chaque photo ou les adresser au président de la Fédération. Format des vues : carte postale.

Les Comités feront tout leur possible pour faire valoir leur section, en présentant une image fidèle et avantageuse. L'un d'eux nous écrit qu'il se propose de fréter une auto sur laquelle on fera monter un photographe professionnel. On fera la tournée. Très bien.

Que doit faire l'apiculteur ? Simplement :

a) Photographier, ou faire photographier tout ce qui est intéressant sans s'oublier lui-même. Remettre les photos en inscrivant au dos son nom et son domicile.

b) Attendre la visite, remplir exactement la fiche individuelle.

(Cette fiche comprend une trentaine de questions ou rubriques auxquelles il suffit de répondre par un chiffre, un mot ou deux, ou en soulignant simplement ce qui est juste. Ce n'est pas le diable à confesser. Il n'y a qu'à suivre.)

L'heure d'agir a donc sonné. Le scepticisme qui déflöre les intentions, brise l'élan, détruit la bonne volonté, n'est plus de saison. Plus de railleries, de rigolades grasses ou maigres. Un sourire de sympathie est seul admis. Il faut passer aux actes avec confiance et intelligence. Au Département, on nous a demandé : « Etes-vous sûr de vos apiculteurs ? Sont-ils vraiment tous acquis à votre projet ? » — Question à laquelle il est impossible de répondre. Est-on jamais sûr de quelqu'un ou de quelque chose ? Il faut avoir foi en l'œuvre. On l'a entreprise parce qu'elle était belle. Quoi qu'il en coûte, il faut aller de l'avant avec courage. Le scepticisme n'a jamais rien construit. Il n'y a que la foi qui sauve.

*Ed. Fankhauser, Territet.*

## NOUVELLES DES SECTIONS

### Erguel-Prévôté.

*Réunions régionales.* — Trois réunions régionales eurent lieu dans le district de Moutier au cours de cet été, la première à Roches, le 21 mai, la deuxième à Malleray, le 23 juin, la troisième à Bellelay, le 6 août. Ayant été empêché d'assister à celle de Malleray, je ne parlerai que de celles de Roches et de Bellelay.

*Réunion de Roches.* — Le dimanche 21 mai a été le seul beau dimanche que nous ait donné le pluvieux mois de mai de cette année. Les ruches étaient dans un maigre état et ce n'était guère encourageant de faire les frais d'une sortie. Malgré cela, nous fûmes une trentaine. Nous avons des jeunes pleins de zèle qui remplaceront les vieux quand ils ne seront plus là. Etagé dans une brèche inclinée des gorges de Moutier, le petit village de Roches présente une différence d'altitude dont nous eûmes l'occasion de constater l'influence au point de vue apicole. La partie élevée de la localité reçoit passablement plus de soleil que la partie inférieure, le long de la Birse. Dans la partie élevée, les colonies sont en avance d'une quinzaine, mais, malgré l'absence de récolte, elles ont la fièvre de l'essaimage. Dans le bas du village, les populations sont en retard. Partout, les ruches qu'on a cessé de nourrir sont à sec, ou tant s'en faut. La conclusion fut qu'il fallait nourrir à nouveau sans tarder, et largement, car la floraison des dents-de-lion et des arbres fruitiers avait passé sous les averses sans permettre aux abeilles d'en profiter, et de là aux éventuelles rosées de miel de juillet, c'est tout au plus si les ruches pouvaient subsister en cas de temps favorable. L'un des apiculteurs de Roches, présent à la réunion du 6 août à Bellelay, m'a dit que le conseil de nourrir a été suivi, que les ruches se sont développées et ont abondamment profité des rosées de miel de juillet. A ce point de vue, Roches, enserré par les forêts, est favorablement situé. Les essaims du haut du village ont fait d'admirables hausses. Ayant eu le temps de se remonter, les ruches mères récoltèrent également.

Une collation aussi savoureuse que généreuse a été offerte par les apiculteurs de l'endroit et très aimablement servie dans le beau jardin de M. Roches. Nous n'eûmes pas du pain ordinaire, mais du pain de nouvel an pétri au beurre et aux œufs et d'un goût délicieux qui nous est resté dans la bouche. Il n'est donc pas trop tard de dire encore merci.

*Réunion de Bellelay.* — Enfin, nous avons eu un beau mois de juillet, et il nous a apporté les rosées de miel. Les sapins blancs ruissellent. Toutefois, les abeilles qui ont des fleurs dédaignent cette richesse trop facile. Dans les localités pas très voisines des sapins blancs et entourées de vastes prairies où abondent la berce ou patte-à-l'ours et le trèfle blanc, elles préfèrent ces fleurs, ne vont presque pas à la forêt et l'apport est plus faible.

A son altitude de 900 m., Bellelay est bien situé pour profiter de la forêt ; en outre, il a la bruyère d'une vaste tourbière, des clairières avec framboisiers et ronces. Presque toutes les années, les abeilles font leur affaire. Malheureusement, le principal rucher est fermé, son propriétaire étant absent ; un apiculteur avait quitté l'endroit en emmenant ses abeilles. Ne restaient à visiter que quatre ruches, appartenant à deux propriétaires et logées dans le même rucher. Malgré le beau temps et l'apport de miel, nous trouvons des abeilles particulièrement agressives.

Nos amis de Bellelay nous offrirent une plantureuse collation que nous n'avions guère gagnée : vin blanc, vin rouge, sirop, viandes diverses, fromage, pain, petits pains, et encore pain de fête comme à Roches. Un vrai festin, quoi ! Et nous étions 35 participants alléchés par toute cette abondance. Par les désaltérants surtout, car il faisait si chaud qu'aucun travail n'était nécessaire pour rendre la soif impérieuse. On en vient à se poser cette insidieuse question : La participation réjouissante de nos réunions de groupe ne tiendrait-elle pas un peu plus qu'on n'oserait l'avouer à ces collations qui renchérissent l'une sur l'autre ? Si c'est le cas, c'est un péché véniel qui a son bon côté : elles développent à la fois l'amitié et l'apiculture dans notre section. Donc merci et merci à nos trop généreux collègues de Bellelay !

J'oubliais de dire que, tout en dégustant, il fut question du prix du miel. Comme l'année est bonne chez nous, des collègues vendent leur miel en dessous du prix fixé. D'autre part, la prolongation de la crise appelle un prix moins élevé. Mais 1933 n'est pas 1918. La récolte n'est pas riche partout, la plaine est de nouveau défavorisée. De plus, c'est partout que l'année dernière a été nulle, et elle a été précédée par des années maigres. Il y a donc le pour et le contre. Il s'ensuit que le prix officiel n'est pas tenu, et ceux qui veulent le respecter en récoltent les désagréments qu'il est facile de supposer. La baisse de prix d'une quantité de produits donne à conclure que l'année prochaine, toute faible que puisse être la récolte, il faudrait diminuer le prix officiel du miel. Le prix de détail pourrait être abaissé à 4 fr. le kg.

F. P.

\* \* \*

Dimanche 21 mai eut lieu la première réunion de groupe de la section à Roches. M. Matthieu Ryff fut chef de groupe. Ce fut un beau jour, ensoleillé, après plusieurs jours de pluie. Une trentaine d'apiculteurs vinrent rendre visite à nos amis de Roches. C'était la saison des essaims. Plusieurs apiculteurs étaient « écoeurés » de ramasser ces jeunes. La visite se fit de rucher en rucher. La population des ruches est forte, mais le manque de nourriture se fait sentir ; chez un membre on voit pourtant un peu de miel dans une hausse.

Après la visite de toutes les colonies, une gentille collation fut offerte aux hôtes dans le jardin ombragé de M. Roches. Avant de se séparer, M. Boillat, président, prit la parole pour remercier sincèrement tous les apiculteurs de leur beau geste envers leurs collègues. Chacun en gardera un bon souvenir. Et encore une fois, merci.

*Un participant.*

\* \* \*

La Section Erguel-Prévôté a tenu sa réunion à Renan (alt. 910 m.) le dimanche 12 août. Environ 30 apiculteurs ainsi que le Comité étaient présents.

Rencontre toute spéciale ; point de mélancolie intérieure, chacun éprouvant le désir de communiquer sa joie. C'est que chez nous à la montagne, contre toute attente, ces derniers mois ont été des plus favorables. Allant d'un rucher à l'autre, on se communique ses impressions. Ici, c'est un essaim qui a bâti et rempli sa hausse. Là, c'est une ruche sur balance qui indiquait 4-5 kg. à la fin de quelques chaudes journées ; puis c'est une autre ruche de laquelle sont sortis 50-60 kg. ; même des ruches notées faibles ont un apport surprenant. C'est que la forêt nous révèle des miellées. Les quatre ruchers visités le prouvent, surtout c'est l'abondance ; le chaud soleil de cette journée fait rayonner les rayons dorés et le contentement dans tous les yeux.

Une gentille collation fut offerte dans le jardin ombragé de M. Glauser, par les braves collègues de Renan. M. Boillat, président, exprime toute sa reconnaissance, puis ouvre une séance de discussions. 1. Contrôle du miel : Sur demande sont désignés de nouveaux préposés au contrôle ; pour Renan, Les Convers et environs, M. Pécaut est proposé et nommé ; pour Sonvilier, St-Imier, Villeret, Courtelary et environs, M. Hirter, de St-Imier, est réélu ; pour Cortébert jusqu'à Péry et environs, M. Droz de Cortébert est désigné ; enfin pour Tramelan et environs, M. Etienne est sollicité d'accepter ce poste. 2. Prix du miel. Communiqué d'offres reçues : en gros par 100 kg. fr. 3.50 et 3.70, par 5-10 kg., fr. 4.30. Quant au miel vendu au détail, il est fixé à fr. 4.50. 3. M. Etique a donné un cours d'apiculture qui fut très apprécié ; des remerciements lui sont adressés.

Nous concluons en relevant que « Conseils aux débutants » nous invite souvent à persévérer. En effet, l'effort soutenu porte en lui sa propre récompense. 1933 nous en donne la preuve et laisse aux apiculteurs jurassiens un bon souvenir.

*E. Liengme.*

\* \* \*

#### *Réunion de groupe à Malleray.*

C'est par un dimanche magnifiquement ensoleillé que se sont rencontrés à Malleray environ trente apiculteurs.

L'après-midi débuta par une rapide visite de quelques ruches du village, puis nous nous sommes rendus par petits groupes à la ferme bien ombragée de M. Moser. Aussitôt arrivés, le propriétaire découvrit ses ruches, très bien placées au jardin, et nous fit voir des hausses de toute beauté. Un vieil apiculteur présent affirma n'en jamais avoir vu de pareilles dans une réunion de groupe, c'est-à-dire des hausses complètement operculées et dans toutes les ruches. La double hausse aurait dû être posée, mais M. Moser ne peut pas être aux champs et au rucher en même temps. Pendant que nous étions au jardin, Mme Moser nous avait préparé des « quatre heures » appétissants et notre amphitryon se mit à couper et à verser de bon cœur. M. Moser est généreux, donc il est bon apiculteur et nous en avons eu la preuve.

L'effet du rouge et du blanc ne se fit pas attendre et les langues allaient bon train. Il fut question du prix du miel. On nous annonça que quelques apiculteurs, peu scrupuleux, offraient du miel à des prix derisoirs. Ce n'est que trop vrai, car j'en connais depuis peu qui viennent d'en vendre à fr. 2.50 le kg. N'est-ce pas un peu vil de leur part et décourageant pour nous ? Et que devons-nous faire en face d'agissements pareils ?

Je ne sais plus quel apiculteur a demandé s'il fallait mettre la deuxième hausse sous ou sur la pleine. Les réponses furent diverses et voici celles que j'ai retenues : S'il y a forte récolte il vaut mieux placer la vide dessous, le chemin est plus court pour les abeilles, mais si la récolte est incertaine il est préférable de poser la vide dessus, sinon les abeilles risquent de descendre le miel. Voilà pour les jeunes, nous ferons l'expérience.

Pendant la collation, M. Anklin distribua des médailles, des étiquettes, inscrivit le nom de quelques nouveaux sociétaires et nous convoqua pour dimanche 9 août à Bellelay. Puis le groupe s'égreña, les conversations continuèrent et chacun rentra chez soi, la mine réjouie et le cœur content, comme c'est toujours le cas en pareille circonstance.

M. P.

### Section de « Jura-Nord ».

Belle assemblée que celle du 13 écoulé à Châtillon. Ces visages moroses se sont transformés et c'est devant une trentaine d'apiculteurs, jeunes et vieux, mais tous l'air satisfait, que M. Walther, notre infatigable conférencier, a pu débiter un autre sujet que celui du nourrissage.

Donc pour une fois il était question de miel, de la manière d'extraire un de ces beaux miels de forêt bien operculé dans des rayons remplis jusqu'à la dernière cellule. Un point d'interrogation cependant au tableau, que M. W. a eu l'heureuse idée de développer. C'est le manque d'attention des apiculteurs sur la place à laisser à la ponte des reines et en maints endroits la récolte donnant toujours, les abeilles manquant de place ont dû mettre le miel où elles pouvaient. Une visite de rucher ensuite a pu immédiatement démontrer pratiquement ce qui venait d'être dit.

Après nous avoir aussi parlé de mise en hivernage lors de telles années, tous prirent congé du maître non sans l'avoir copieusement remercié. Merci aussi de la part de la Section.

*Nota.* — La maison Hostettler de Berne serait très reconnaissante envers les apiculteurs qui détiennent encore de leurs bidons vides de bien vouloir les retourner de suite. Il y en a encore de plusieurs années en arrière ! Allons, messieurs les collègues, un peu plus d'empressement serait de mise, en cette année surtout.

*M. Gisiger.*

### Section de la Menthue.

Pour donner suite à une louable décision, les membres de la section de la Menthue étaient conviés le dimanche 13 août dernier à une course en autocar en pays neuchâtelois. Une vingtaine de participants, tous apiculteurs dans les villages piqués aux rives de la petite rivière, répondirent à l'appel.

Le temps très beau, quoique brumeux par endroits, laissait prévoir une radieuse journée, des plus agréables pour une course en autocar.

Le comité, que dirigeant avec dévouement MM. Ernest Chevalley à Chavannes-le-Chêne et Robert Cornu à Chanéaz, s'était assuré le concours bénévole de M. Thiébaud, membre du comité de la Romande, lequel avait bien voulu établir un programme de la journée. On traversa Ste-Croix, caché par une épaisse bande de brouillard ; on descendit le vallon de Noirvaux que le soleil commençait à éclairer. L'étroitesse de la route, les contours brusques, les rochers, les belles forêts couvrant les pentes de la gorge attirèrent l'attention de maint participant, venu pour la première fois dans ces parages.

A Fleurier, le grand village du Val de Travers, premier arrêt pour visite d'un rucher, celui de M. Gindrat, professeur à l'école secondaire. Comment décrire l'étonnement, l'émerveillement des spectateurs en face du superbe rucher de M. Gindrat ! Quelle belle installation : pavillon modèle avec ruches appropriées (paroi vitrée, plateau mobile, carnet pour inscriptions, etc.), colonies en plein air sur la pente ensoleillée, face aux forêts. Tout révèle l'ordre, la propreté, le soin méticuleux, le goût de l'aimable propriétaire. Et surtout quelle richesse ! La section de la Menthue fut bien inspirée, en cet an de grâce 1933, de visiter le Jura. Les apiculteurs de là-haut marqueront d'une croix cet été-là et s'en souviendront. Deux hausses, trois hausses et plus même à chaque ruche ne sont pas une rareté ; on parle de colonies qui auront produit en fin de saison 60 et même 70 kg. de pur nectar. Je crois que si les promeneurs « de la plaine » n'avaient constaté de visu une telle richesse,

ils n'y auraient pas cru, aussi leur admiration fut-elle sans bornes. Qu'il nous soit permis de remercier chaudement M. Gindrat pour l'empressement qu'il mit à répondre aux nombreux questionneurs et la cordialité qu'il montra pour faire voir son joli domaine.

Au sortir du rucher, on s'assit sur l'herbe au bord du sentier pour entendre M. Thiébaud exposer le trop copieux programme du jour, dans lequel il fallut malheureusement sabrer, puis une causerie sur l'apiculture pastorale. La compétence de M. Thiébaud, ses explications originales, son amour pour tout ce qui touche aux abeilles étaient connus des membres de la section de la Menthue, qui eurent déjà l'occasion d'ouïr à Prahins une de ces causeries.

Môtiers — seconde étape. Très gentille réception commandée par M. Gindrat, où l'on but... ce que l'on offre au Val de Travers quand on reçoit des amis ! Merci encore !

Puis l'autocar, parcourant les riants villages au long des routes, nous conduisit par la Clusette et à travers de superbes forêts à Brot et Rochefort. Non loin de ce dernier village, dans une forêt de sapins près des Grattes, notre guide ordonna de quitter la voiture pour observer... devinez quoi?... la miellée qui, suintant des aiguilles des conifères par trop grande quantité, tombait sur les feuilles des arbustes du sous-bois en gouttes de pluie. Certaines taches avaient presque la grosseur d'une pièce d'un sou. Chacun comprit, en face de ce phénomène, comment les hausses pouvaient si rapidement être remplies !

Nous arrivâmes aux Geneveys-sur-Coffrane, dans la propriété de M. Camille Droz, où un excellent repas nous attendait. Le dîner fini, nous admirâmes le jardin botanique et surtout les plantes mellifères au sujet desquelles le loquace propriétaire nous promit une causerie que nous attendons encore. Le but de la course étant la visite de ruchers, nous dûmes quitter trop tôt ces lieux fort hospitaliers. M. Scherf, ancien président de la Côte neuchâteloise, nous fit le plaisir de se joindre à nous.

A Valangin, coup d'œil aux ruchers de M. Thiébaud, dont les avettes, non averties de notre arrivée, piquaient à qui mieux mieux. Près des murs du château nous bifurquâmes à gauche et filâmes, à bonne allure, à travers les plantureuses campagnes du Val de Ruz. A Villiers, charmant village aux confins du vallon, se trouve le rucher de M. Salchli. Une centaine de ruches, les unes placées dans deux pavillons, les autres échelonnées sur la pente rocailleuse du pâturage, nous permirent de faire les mêmes constatations que le matin. Partout beaucoup d'ordre, du matériel soigné, la précision inhérente à l'horloger, des ruches en pleine activité... et du miel en quantité. Une ruche sur bascule accusa une augmentation de 30 kg. du début de juillet au 1<sup>er</sup> août où se produisit un arrêt dû au froid, puis de nouveau 30 kg. du commencement d'août à la date de notre visite. Quelle richesse toujours ! Et de nouveau les mêmes propos que le matin : « Que c'est beau ! Quelle belle récolte ! » du côté des visiteurs et « On est fatigué d'extraire ! on n'a plus de bidons ! » de la part des apiculteurs jurassiens. On remarqua à l'extrémité du rucher des ruches achetées à Correvon et dont les inscriptions peintes à l'arrière rappellent la date chère aux Vaudois. M. Salchli, dont les explications intéressèrent vivement les spectateurs, nous reçut avec une charmante bonhomie, et cela d'autant mieux qu'il connaît la Menthue pour y avoir guetté le blaireau, pendant un séjour qu'il fit à la Baumaz (Cronay) afin, prétend-il lui-même, d'y apprendre l'allemand ! On but quelques bouteilles, aimablement offertes, puis on s'en fut à Dombresson, où un rucher d'au moins 80 colonies, propriété de M. Gafner Auguste, président de la section du Val de Ruz, attendait

notre visite. Et là, mêmes observations concernant le rucher et surtout même cordialité. Nous fûmes accueillis en amis ; on pique-niqua dans la forêt voisine en échangeant de gais propos ; on fit honneur aux flacons et chacun oublia de la sorte le fâcheux accident qui eut pour victime, en grimpant un raidillon, notre autocar, dont le moteur atteint de faiblesse et peut-être de vétusté, pétarada, sauta et finalement refusa tout service. Quand on est reçu comme ce fut le cas à Dombresson, on ne craint pas de devoir coucher en route!..

Finalement, car il fallut songer au départ, notre président dénicha des autos, et abandonnant notre voiture inutilisable, nous roulâmes sur Corcelles (Neuchâtel), dernière étape d'une course joyeuse et féconde. Merci à nos amis du Val de Ruz pour le plaisir qu'ils nous ont procuré. A Corcelles nous visitâmes le très bel élevage de reines de M. Thiébaud. Les ruchettes, de construction simple et ingénieuse, firent la joie de tous ceux qui s'intéressent à cette partie de l'apiculture. Un dernier verre, offert par la famille de M. Thiébaud, un modeste souvenir laissé à notre aimable guide, puis c'est la descente sur Auvernier et la rentrée au pays, dans l'enchantement d'une soirée d'août. Les apiculteurs de la Menthue garderont de cette belle journée un souvenir heureux. Merci à M. Thiébaud pour la peine qu'il s'est donnée et à nos amis neuchâtelois pour leur réception cordiale.

Et maintenant, encore un mot : Sections de la Société d'apiculture, organisez de temps à autre une course, visitez des ruchers, vous vous retrempez et vous en retirerez un réel profit.

*E. Besse, Donneloye.*

(*Réd.*) Nos félicitations à la section de la Menthue pour cette sortie « in corpore ». Voilà un moyen excellent de redonner de la vie et du goût à ceux qui sont tentés d'abandonner l'apiculture.

### **Société fribourgeoise d'apiculture.**

#### *Groupe de la Broye.*

Dimanche 18 juin, entre deux averses mais par une belle éclaircie, une cinquantaine de fervents apiculteurs accourus de toutes les régions du district, après s'être débarrassés de leurs soucis journaliers, se dirigèrent allégrement vers le chef-lieu broyard : Estavayer-le-Lac, ancienne cité savoyarde aux mille souvenirs historiques avec ses rues tortueuses, ses maisons qui se chevauchent, ses murs millénaires lézardés et grillés au soleil, ses solides remparts flanqués de tours casquées en pointe, ses larges portes cintrées si accueillantes sous leur parure de grisaille et son beau lac aux ondes tantôt tranquilles et bienfaisantes, tantôt soudainement furieuses et déchaînées par un brusque et traître coup de joran.

Il est bientôt 15 heures. La spacieuse salle de l'Hôtel du Cerf s'emplit rapidement pendant que le Comité prend, bien à regret, acte de la démission irrévocable de son président, M. F. Bise, motivée par ses trop nombreuses occupations. Pour lui succéder, le Comité à l'unanimité fait appel à M. J. Monney, instituteur à Autavaux.

Entouré des membres du Comité, MM. Bise à Estavayer, U. Torche à Montborget, J. Spahr à St-Aubin et F. Fischbach à Font, M. Monney, nouveau président, ouvre cette assemblée en souhaitant une cordiale bienvenue à tous les apiculteurs présents, sans oublier une gracieuse dame, et les félicite chaudement d'être venus aussi nombreux malgré le temps incertain, maussade et boudeur.

On passe sur le protocole de la dernière assemblée, celui-ci ayant été publié dans le numéro de juin du *Bulletin*.

M. Monney rappelle ensuite le souvenir des membres que la mort

nous a ravis pendant l'année écoulée et prie l'assemblée de se lever pour honorer leur mémoire. Il donne un bref aperçu de ce que fut l'assemblée générale du 4 juin à Châtel-St-Denis et transmet le salut cordial et excellent souvenir de M. Kaelin, président du Tribunal de la Veveyse, aux apiculteurs broyards, puis il traite la question du contrôle du miel en 1933 et invite tous les membres à s'inscrire nombreux, malgré le peu de récolte. On discute aussi du prix du miel, des gâcheurs de prix, ces sots et peu malins qu'il faudrait brider comme les fraudeurs, ces autres vils et méprisables personnages.

L'appel au bon sens des apiculteurs isolés et à l'esprit de solidarité lors de l'assemblée de Montet a porté d'heureux fruits. Sept apiculteurs ont demandé leur admission et sont proclamés membres de la société : MM. Demierre Louis, aubergiste à Montet ; Chassot Michel et Rossier Ernest à Bussy ; Herren Jean à Estavayer-le-Lac ; Maendly Alfred à Frasses ; Ansermet Alfred, aubergiste à Vesin, et Pochon Lucien à Dompierre. Et maintenant à qui le tour ? Nous voulons une société forte, unie, active, amie du bien, du beau et du vrai progrès.

Après la partie administrative, la parole est donnée à M. H. Joye-Rossier, inspecteur des ruchers à Prez-vers-Noréaz, pour traiter la délicate et importante question des « Maladies des abeilles ». Elle fut suivie d'une très intéressante discussion, fort nourrie, pour le plus grand profit de chacun, des jeunes surtout qui nous avaient fait le plaisir de venir très nombreux.

La séance se termina au charmant rucher de M. Bise, secrétaire de la Préfecture, situé dans l'idyllique parage du vieux et solide château de Chenaux, aux gracieuses tourelles et aux sombres recoins, où nous eûmes l'avantage et le plaisir de profiter d'une instructive et vivante leçon de choses.

Puis, hélas, ce fut enfin la séparation. Chacun rentra chez lui réconforté, malgré le misérable vide de nos hausses, heureux et content d'avoir fraternisé quelques instants avec d'agréables collègues.

\* \* \*

Le dimanche 30 juillet, le groupe a tenu son assemblée ordinaire d'automne à Domdidier. Une quarantaine d'apiculteurs venus de toutes les régions de la Broye, mais surtout des environs, y participaient. MM. Bise et Spahr, membres du Comité, s'étaient fait excuser et M. H. Vorlet, inspecteur des ruchers, fut chargé de la présidence pour la présente séance.

Après avoir donné divers renseignements sur le prochain contrôle du miel, sur le miel étranger de contrebande, sur le sirop Hostettler qui, cette année, nous est livré à des conditions favorables, M. Monney, instituteur à Autavaux, donna une très instructive et intéressante conférence sur l'important sujet de l'hivernage. Impossible de la résumer, il faudrait tout citer et une fois encore c'est le cas de dire : les absents ont eu tort. La discussion qui l'a suivie fut des plus nourries et animées, puisqu'elle dura jusqu'à 17 h. 30.

Pour terminer, M. Monney fit une fois de plus appel à la solidarité de chacun et engagea les isolés à se grouper aux anciens en leur montrant les nombreux avantages dont ils peuvent bénéficier.

*Le Bourdon du Lac.*

#### **Société genevoise d'apiculture.**

Les membres de la Société genevoise d'apiculture sont convoqués pour lundi 7 septembre, à 20 h. 30. Réunion amicale. Jardin du Restaurant de l'Arquebuse, Rue du Stand, 36.